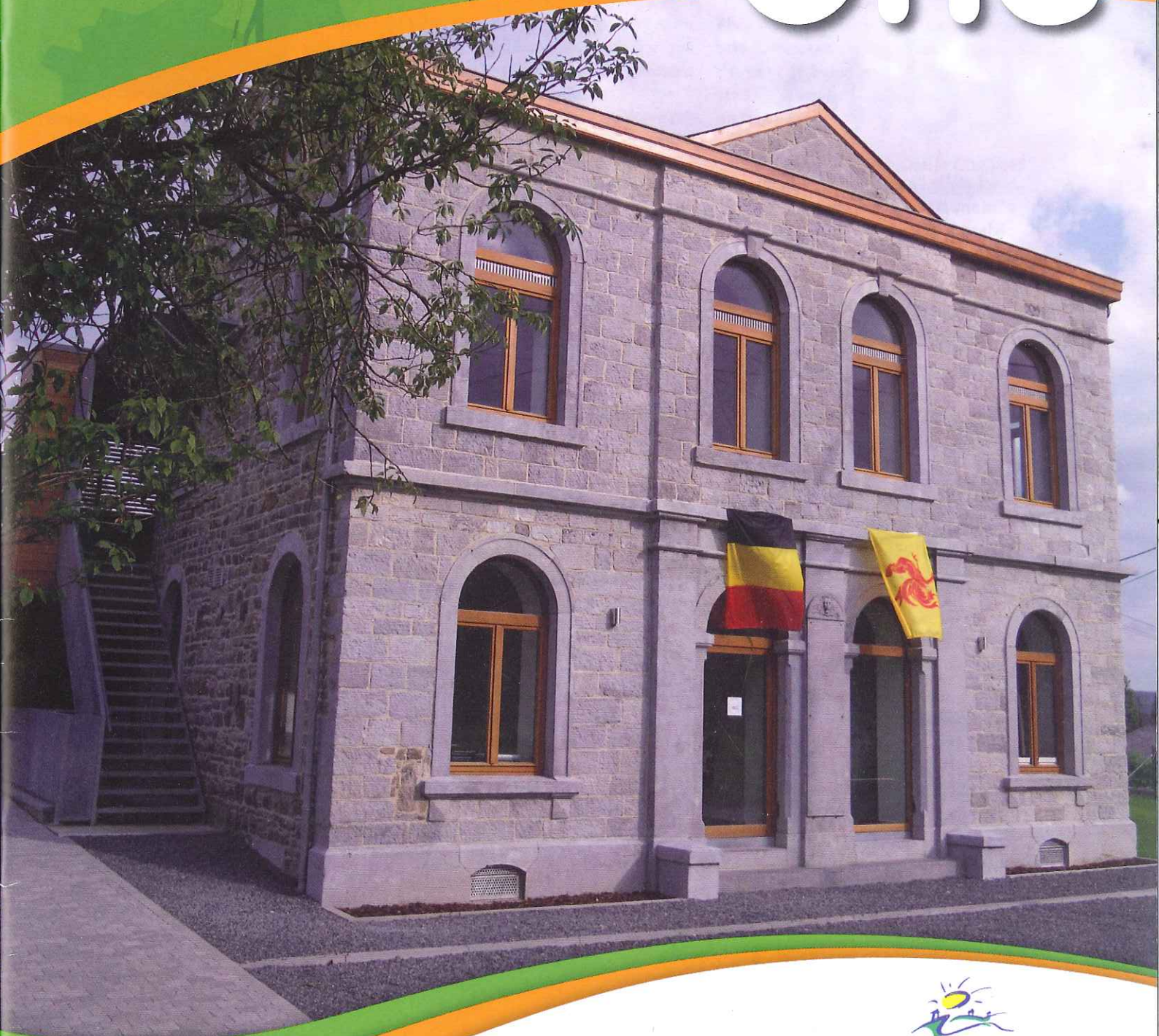


Juillet 2012

N°48

Commune à la Une



*L'ancienne maison
communale de Chevron
reprend vie...!*


Stoumont
Site d'Exception

Le bulletin d'information de votre commune
tout ce qui vous intéresse, tout ce que vous devez savoir



Edito

Voici déjà l'heure du dernier bulletin d'informations communales de cette législature !



Le début de cette année 2012 a été marqué par un hiver particulièrement doux et donc par une économie importante pour les caisses communales. Bien que le printemps n'ait pas toujours été à la hauteur de nos espérances, gageons que notre été sera ensoleillé !

Quoi qu'il en soit, il sera festif à souhait puisque nos villages et hameaux se mobilisent au travers de leurs associations pour la programmation de leur traditionnelle fête annuelle.

Je vous invite particulièrement à vous déplacer d'un coin à l'autre de notre

Commune et vous découvrirez que le sens de l'accueil et la convivialité ne sont pas de vains mots à Stoumont ! Les premiers mois de 2012 ont à nouveau été riches en activités diverses. Vous les découvrirez en parcourant ce numéro.

Au-delà des différents articles, à noter également au cours de ce début d'année :

- la mise en place d'un comité de jumelage plus formel, composé de représentants des membres du Conseil communal et de Stoumontois participant aux activités du jumelage
- la mise en place d'un comité d'accompagnement lié au centre d'accueil Fedasil et composé des membres du Collège, de représentants du centre d'accueil, du responsable de la maison de police, des agents communaux en charge de cette matière et de deux représentants des habitants qui ont répondu à l'appel à candidature
- la désignation d'un nouveau directeur à l'école communale de La Gleize

Comme vous l'aurez certainement observé, des panneaux « Covoit'Stop » ont fleuri sur l'ensemble du territoire communal. En collaboration avec le GREOA, le Collège a en effet proposé au Conseil Communal d'intégrer ce réseau d'auto-stop de proximité. Un rappel du toutes-boîtes distribué début juin est repris dans ce bulletin. N'hésitez pas à vous

inscrire soit comme piéton, soit comme automobiliste !

Comme vous le lirez également, le Collège a proposé à l'approbation du Conseil Communal, qui s'est prononcé à l'unanimité :

- un accord pour la vente à un promoteur privé du terrain et du bâtiment à l'abandon situé au centre de La Gleize, avec le triple objectif de diversifier l'offre de logements sur le territoire de notre commune, d'y acquérir un espace destiné à l'accueil de la petite enfance et de faire disparaître un chancre au centre du village
- le renouvellement pour une durée de 30 ans de la convention liant la commune à la SC Décembre 44, en vue de pérenniser l'activité muséale, essentielle à notre devoir de mémoire. L'ensemble du presbytère sera désormais mis à disposition des nouveaux actionnaires qui vont moderniser la scénographie, en mettant particulièrement à l'honneur la 82^e Air Born. € 150.000 seront investis par ces derniers. Les travaux débiteront après la saison touristique

Au moment où paraîtra ce bulletin, nous aurons inauguré à Chevron le nouvel espace d'accueil de la petite enfance « les Stoupetits » ainsi que les deux logements publics y adjacents. Une belle opportunité pour nous de redonner vie à cette magnifique bâtisse érigée en



1866, tout en répondant aux besoins et attentes des Stoumontois en matière d'accueil de la petite enfance et à nos obligations en termes de logements publics.

Une délégation d'une cinquantaine de Stoumontois se sera également rendue les 30 juin et 1er juillet à Ervy-Le Cha-

tel dans le cadre de notre jumelage. Au vu de la programmation, gageons que le voyage et le séjour se soient déroulés dans les meilleures conditions !

Enfin, nous ponctuerons la saison estivale par l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes de Chevron, programmée le dimanche 23 septembre prochain.

Plus d'informations vous parviendront ultérieurement. Nous vous y donnons d'ores et déjà rendez-vous !

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été !

Didier GILKINET
Votre Bourgmestre

Le 07 janvier, la réception du Nouvel an pour le personnel communal et du CPAS est organisée à Moulin du Ruy !

Discours prononcé par Monsieur Didier Gilkinet, Bourgmestre, le 7 janvier à la salle La Vallonia de Moulin du Ruy à l'occasion de la réception du nouvel an du personnel communal.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers vous tous,

Pas de neige, ni de tempête à l'horizon ! Je suis donc heureux que les préposés du service des travaux puissent pleinement profiter de cette soirée en notre compagnie.

Avec Dominique et Valérie et avec les membres du Collège, je suis très heureux de vous accueillir, toutes et tous, ce soir à Moulin du Ruy pour notre traditionnelle réception de Nouvel an !

Votre participation nombreuse nous réjouit à nouveau et il nous est toujours agréable de vous voir tous, si festifs pour l'occasion.

L'occasion, tout d'abord, de vous souhaiter, au nom du Collège, du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale, une année 2012 inspirante, remplie de joies partagées et de sérénité, tant dans votre sphère privée que dans votre sphère professionnelle !

Un fossé à curer, un arbre tombé à dégager, une fuite d'eau à colmater, un raccordement à opérer, des filets d'eau à poser, des poubelles à vider, des espaces verts à entretenir et embellir, des chemins et sentiers à nettoyer, des matériaux à commander, l'entretien des bâtiments à assurer, un enterrement à préparer, un domicile à modifier, une carte d'identité à délivrer, une signature à légaliser, une communication à rédiger, une situation problématique à constater, des règlements de taxes à actualiser, des infos logement à communiquer, des mesures en cas de situation d'urgence



à planifier, des touristes à orienter et conseiller, une bibliothèque à organiser, l'accueil temps libre à coordonner, des arrêtés de police à rédiger, des cahiers de charges à élaborer, des chantiers à surveiller, des permis à délivrer, des bons de commande et des factures à établir, une comptabilité à tenir, des paiements à effectuer, la gestion administrative du personnel à assurer, des citoyens en difficultés à accompagner, des repas chauds à distribuer, des petits dépannages à assurer, des personnes à transporter, du travail ménager à réaliser, des écoles à organiser, des projets pédagogiques à instaurer, des enfants à accueillir, à aider à grandir et à s'épanouir,... !



Voici moult missions et tâches de plus en plus nombreuses, de plus en plus complexes, qui touchent, de près ou de loin, les citoyens dans leur cycle de vie et que vous menez à bien au quotidien ! Raison pour laquelle nous profitons de l'occasion pour vous remercier !

Nous formons tous ici présents un ensemble complexe au sein duquel chaque maillon est important !

Nous sommes tous acteurs dans cette mission de service public, de service AU public. Merci pour votre investissement dans cette mission de proximité telle que nous avons le privilège de la vivre dans nos régions rurales !

Au delà de ces remerciements, cette soirée représente pour nous une opportunité d'évoquer les mouvements intervenus au sein des équipes au cours de l'année écoulée :

Au niveau de la commune :

Jean-Marc Reul nous a rejoints en tant qu'agent constatateur et a été confirmé dans cette fonction pour deux années complémentaires.

Nathalie Van Lancker complète l'équipe d'entretien.

Marcelle Goffin a pris une retraite bien méritée après 20 ans de bons et loyaux services, tandis que Fabrice Magnée a souhaité réorienter sa carrière professionnelle.

Nous leur souhaitons plein succès dans ce nouveau chemin de vie !

Au niveau du CPAS :

Ont rejoint l'équipe : Jean-Marie Jacobs, Laura Rentmeister et Jacqueline Servais tandis que Patricia Leloup, Annick Paso et Angélique Boisnard ont quitté les services.

Au niveau des écoles :

Christiane Bodeux a été admise à la pré-retraite le 1er septembre.

Nous savons que cette décision n'a pas été facile à prendre pour toi Christiane, après toutes ces années au service de ton école. Nous souhaitons que cette nouvelle tranche de vie soit à la hauteur de tes espérances !

Christiane est remplacée actuellement par une directrice faisant fonction, Stéphanie.

Enfin, cette soirée est également une belle occasion pour l'Administration et le CPAS de féliciter leurs jubilaires :

- Avec 10 ans d'ancienneté : Manu Lamesch (le 15.01.2001), Isabelle Wuidar (26.02.2001), Jean Lebrun (01.03.2001), Cathy Gerard (20.03.2001) et Stéphan Godart (01.07.2001)

- Avec 20 ans d'ancienneté : Marcelle Goffin (01.10.91), J-Y Dumont (01.10.91) et Alain Résimont (21.10.91)

- Avec 30 ans d'ancienneté : Christine Detaille (1981) ce qui en fait la doyenne au sein de l'administration.

Bravo à toutes et tous et bonne continuation au service de la population !

Avant de vous libérer je voudrais vous faire lecture d'un poème de Charles Baudelaire qui s'intitule «Enivrez-vous» :

« Il faut être toujours ivre. Tout est là : c'est l'unique question. Pour ne pas sentir l'horrible fardeau du Temps qui brise vos épaules et vous penche vers la terre, il faut vous enivrer sans trêve.

Mais de quoi ? De vin, de poésie ou de vertu, à votre guise. Mais enivrez-vous.

Et si quelquefois, sur les marches d'un palais, sur l'herbe verte d'un fossé, dans la solitude morne de votre chambre, vous vous réveillez, l'ivresse déjà diminuée ou disparue, demandez au vent, à la vague, à l'étoile, à l'oiseau, à l'horloge, à tout ce qui fuit, à tout ce qui gémit, à tout ce qui roule, à tout ce qui chante, à tout ce qui parle, demandez quelle heure il est ; et le vent, la vague, l'étoile, l'oiseau, l'horloge, vous répondront : « Il est l'heure de s'enivrer ! Pour n'être pas les esclaves martyrisés du Temps, enivrez-vous; enivrez-vous sans cesse ! De vin, de poésie ou de vertu, à votre guise.

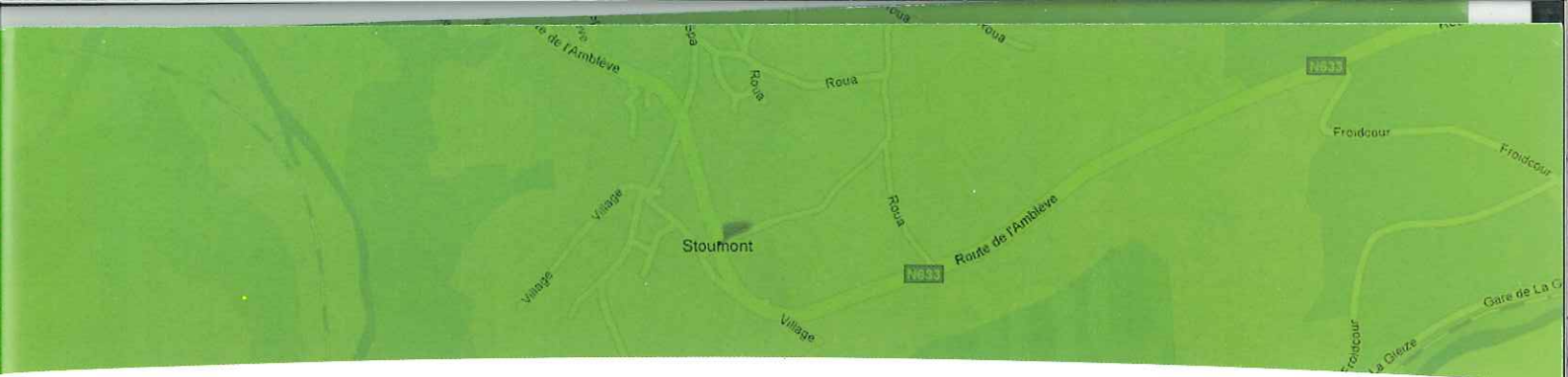
A prendre au second degré évidemment (je rappelle que l'eau est gratuite !). Profitez du moment présent, vivez chaque instant avec passion et émotion !

Au nom du Collège, je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette soirée et en particulier, le comité de la Vallonia pour la mise à disposition de la salle et le service bar, Thomas Doneux et son équipe pour l'excellent menu proposé, les membres du personnel Christine, Catherine, Chantal et le service des travaux pour l'organisation et la préparation ainsi que nos musiciens locaux pour l'animation.

Je terminerai par une citation de Charles Trenet, je le cite : «prenez le temps de chanter, de rire, de vous amuser. Tout le monde sait bien qu'après tout, la vie est souvent jolie quand on la prend du bon côté».

Amusez-vous et très belle année à tous !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Logements publics à Stoumont

Nous avons initié en 2007 le premier plan de stratégie communale d'actions en matière de logement, qui prévoyait 5 logements à Borgoumont, 1 logement d'urgence à Moulin du Ruy et 2 logements à Chevron à l'étage de l'ancienne maison communale dont le rez-de-chaussée est dédié à l'accueil de la petite enfance.

Les 5 logements de Borgoumont vont être mis en œuvre par le Foyer Malmédien et le logement d'urgence, opérationnel depuis 2008, a déjà accueilli plusieurs familles de notre commune à la suite d'événements malheureux.

L'avant-projet de réhabilitation du bâtiment de Chevron, qui avait déjà été reconnu insalubre et dangereux en 2001, a été soumis au Conseil communal en janvier 2009 et transmis à la Région wallonne qui a validé le projet en octroyant un subside de 133.000 euros, la Province de Liège accordant un subside de 22.000 euros.

Les travaux ont débuté en décembre 2010 et la réception provisoire a eu lieu ce 8 juin 2012.

De l'avis unanime de ceux qui ont suivi les différentes phases des travaux, le résultat de cette rénovation et de sauvegarde de notre

patrimoine est remarquable, comme en témoignent cette photo ainsi que la photo de couverture.

Quand vous ouvrirez ce bulletin communal, le bâtiment aura été inauguré le 23 juin, les enfants ayant déjà pris possession de leur espace dès le 11 juin.

Les 2 logements seront mis en service le 1er août, et les inscriptions doivent se faire au Foyer Malmédien ou au bureau du C.P.A.S. de Stoumont.

Deux autres logements publics sont en cours de transformation à Stoumont dans l'ancien presbytère et devraient être achevés en fin d'automne 2012.

Si nous sommes loin des 5 à 10% de logements publics préconisés dans chaque commune par la Région wallonne, nos premiers logements devraient nous éviter d'être sanctionnés financièrement au niveau du Fonds des communes.

Le logement constitue un défi pour notre société. Il existe un manque flagrant de logements à loyers modérés. Plus de 32.000 ménages en Wallonie remplissent les conditions d'attribution et sont inscrites sur des listes d'attente.

Nous nous devons de nous inscrire dans cette démarche et de marquer ainsi notre solidarité envers tous ceux et toutes celles qui éprouvent de réelles difficultés devant les augmentations croissantes du coût de la vie à tout niveau.

Albert ANDRE
Echevin du Logement et Président du C.P.A.S.



Ne pulvérisez pas d'insecticide dans votre jardin.

Ils transforment votre jardin en un désert écologique et compromettent toute régulation naturelle.

LA BONNE PLANTE AU BON ENDROIT

Choisissez les plantes en fonction du type de sol, du climat et de l'exposition du terrain.

Associez les « plantes amies ». Certaines plantes peuvent exercer une influence favorable les unes sur les autres.

Plante	Associations favorables	Voisinage à éviter
Pomme de terre	Haricot, pois, fève, chou	Courge, tomate, oignon, carotte, arroche, framboisier
Tomate	Persil, basilic, ortie, carotte, poireau	Chou, pomme de terre, haricot, betterave

Recouvrez aux plantes qui jouent un rôle de pesticides « naturels ».

Plante	Impacts
Lavande	Déplaît aux fourmis, limaces et escargots et protège les roses contre les pucerons.
Tanaisie	Eloigne les fourmis, la piéride du chou, les acariens, les pucerons, la mouche de la carotte et les tenthrèdes.

Pratiquez la rotation de culture.

Elle permet de rompre l'installation durable des maladies et des nuisibles et de ne pas épuiser les ressources du sol.



NOURRIR LA TERRE

L'humus, riche en nutriments et en ferments bactériens, est essentiel à la terre. Il relance le métabolisme du sol. Les sols sont réactifs, plus équilibrés. Cet équilibre renforce la plante et l'empêche d'être malade, réduisant ainsi le recours aux pesticides et limitant les ravageurs.

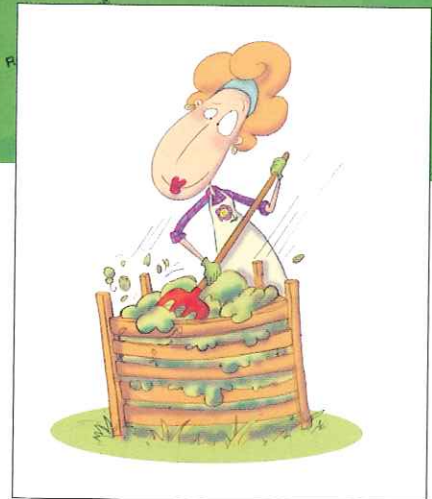
Pour apporter de l'humus à la terre, le **compost** (fait au départ de vos déchets organiques) et les **engrais verts** sont très efficaces.

RECETTES ET ASTUCES NATURELLES

Malgré tout, on souhaite parfois se débarrasser rapidement de certains indésirables. Pour cela, il existe plusieurs astuces.

ANTI-LIMACES

Faites des remparts épais (20 cm) avec de la sciure ou des cendres de bois autour des zones à protéger. A reconstruire après chaque pluie.



Placez des tuiles sur le sol; les mollusques vont se réfugier dessous. Visitez ces pièges dans la journée et détruisez ces indésirables. La bière ou les épluchures de pamplemousse sont aussi d'excellents pièges à limaces.

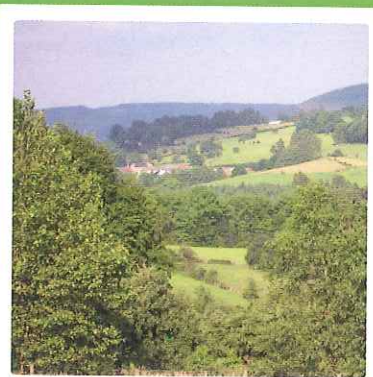
CONTRE LES PUCERONS

Elimination : Pulvérisez les plantes infestées avec une solution à base de savon noir, de purin d'ortie ou d'une décoction de tanaisie.

Retrouvez d'autres conseils pratiques dans la brochure «Moins de pesticides, c'est moins de pollution et moins de déchets spéciaux» disponible sur www.aive.be ou sur demande à info@aive.be

www.facebook.com/IntercommunaleAIVE

L'ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ !
www.aive.be



Avec le PCDN, visitez les jardins « au naturel »

Les 1er juillet et 18 août 2012 – Infos : www.stoumont.be (onglet PCDN Agenda)

Pour compléter ces visites, voici quelques conseils pour jardiner sans pesticides (d'après AIVE)

EMBALLAGES ET RESTES DE PESTICIDES ==> AU PARC A CONTENEURS !

Ne jetez jamais ces produits à la poubelle, à l'évier ou encore moins dans la rigole.

Les parcs à conteneurs accueillent ces déchets dangereux dans la catégorie « déchets spéciaux des ménages ». Demandez conseil aux préposés.



Les pesticides sont des micropolluants problématiques.

Ils polluent les eaux souterraines et impliquent des traitements de potabilisation très coûteux. De plus, les pesticides ne sont que partiellement supprimés des eaux usées par les stations d'épuration qui ne sont pas conçues pour traiter des polluants aussi particuliers.

Les vieux pesticides et leurs emballages sont aussi des **déchets dangereux** qu'il convient d'éviter en priorité.

ACCEPTER LA NATURE

Pour se passer des pesticides, la première chose à faire est **d'accepter la nature**. Mousses, pissenlits, ... sont-ils vraiment des « mauvaises » herbes ?

Savez-vous que bon nombre d'entre elles sont d'excellents comestibles !

FAVORISER LES PREDATEURS NATURELS

Laissez un espace sauvage dans lequel vous n'intervenez pas du tout.

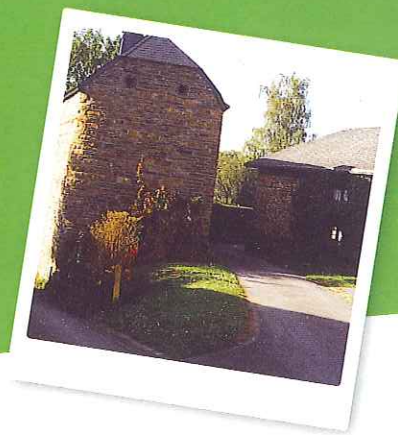
Vous accueillerez une végétation spontanée et toute une série d'insectes, d'oiseaux, de petits mammifères, ... Dans un jardin où la nature reprend sa place, l'équilibre est préservé et le milieu beaucoup moins fragile.

Aménagez un monticule de pierres comme abri pour les batraciens.

Les crapauds, grenouilles, tritons, mais aussi orvets et lézards se nourrissent d'insectes, de limaces, de chenilles et de larves. La musaraigne aussi, mange de grandes quantités d'insectes et de limaces. Installez un tas de bois pour les hérissons. Ils se nourrissent principalement de limaces, de chenilles et de souris.

Favorisez les haies naturelles et les fleurs sauvages.

Les fleurs sauvages et les haies naturelles sont des refuges pour beaucoup d'insectes utiles. Par exemple, les syrphes (dont les larves dévorent les pucerons) sont attirés par les fleurs d'aubépine.



Service ATL (Accueil Temps Libre) : la plaine de vacances et les stages subsidiés, encore du nouveau en 2012 !

Depuis le mois de juin 2008, la commune de Stoumont dispose d'une Commission Communale de l'Accueil (CCA) dont le Président est Philippe Goffin et d'une coordinatrice Accueil Temps Libre (ATL) : Anne Lejeune .

La CCA (qui réunit des enseignants, des parents, des ASBL et clubs sportifs et des représentants de l'Administration communale et de

(l'ONE) depuis 3 ans déjà. Les enfants sont encadrés par des animatrices ou animateurs brevetés, la sécurité des locaux et des activités est maximale et le projet d'accueil garantit une organisation répondant aux besoins des enfants de 3 à 12 ans.

Cet été encore, la plaine de vacances offre 4 semaines de détente et de plaisir à vos enfants.

à la coordinatrice Anne Lejeune (0471 88 00 51) pour savoir s'il reste des places .

En plus des plaines de vacances, la CCA a décidé d'aider financièrement les enfants à participer aux stages organisés par les ASBL agréées. Un subside de 25€ par semaine de stage est octroyé aux Stoumontois qui auront participé à un stage de 5 jours dans les ASBL suivantes :



- Fagotin (Ferme et Nature) toutes les semaines de juillet et août (3-15 ans)
- Val de Lienne (équitation) 6 semaines (à partir de 4 ou 6 ans),
- TC Chevron (1 semaine) et TC La Gleize (Tennis) 2 semaines (5-15 ans),
- Bouge & Fun (multisport) les 2 premières semaines de juillet à La Gleize et à Rahier (3-14 ans),
- Arts-Scène-Lutrin (Impro et expressions) du 9 au 13 juillet et du 13 au 17 août à Ruy ,
- Salsa Kara (Pirates des Caraïbes) du 20 au 24 août à Moulin du Ruy (4-12 ans).

Vous pouvez demander des informations plus complètes à anne.lejeune@stoumont.be (0471 88 00 51) ou consulter le site www.stoumont.be (rubrique Vie pratique – Accueil Temps Libre).

l'ONE) souhaite offrir un accueil de qualité, accessible à tous et répondant aux besoins des parents qui travaillent.
La plaine de vacances communale est agréée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance

Quand ? : du 16 juillet au 3 août à Rahier et du 6 au 10 août à La Gleize.

Pour qui ? : les enfants de 3 à 12 ans . Prix : 25€ par semaine.

Pour inscrire votre enfant, téléphonez d'abord

Et quand les vacances seront finies ?

A la rentrée scolaire, les animations reprennent tous les mercredis après-midi, à Rahier et à La Gleize pour les enfants des 6 écoles



de Chevron, Stoumont, Rahier, La Gleize et Moulin du Ruy.

Amenés (sur demande) en Stoumobile dans les 2 lieux d'accueil du mercredi, les enfants sont accueillis jusqu'à 17h30. Chaque semaine, une activité différente est proposée aux « petits » et aux « grands », séparément : des ateliers de rythme, de danse, de découverte nature, de psychomotricité ou sport, d'expression artistique et de créativité,...

Prix : 5 € de 13h30 à 17h30.

Pour les inscriptions et pour toutes les questions concernant l'accueil des enfants de 3 à 12 ans pendant leur temps libre, Anne Lejeune, coordinatrice ATL, est à votre disposition, à l'administration communale, du lundi au vendredi (0471 88 00 51, anne.lejeune@stoumont.be) ou Philippe Goffin (0472 65 63 01).

Anne LEJEUNE
Coordinatrice

DU NOUVEAU AU SERVICE DES REPAS à DOMICILE

Si vous éprouvez des difficultés pour préparer votre dîner, vous pouvez recevoir chaque jour ouvrable un repas chaud à domicile. Il suffit de faire la demande au bureau du C.P.A.S. (Madame Ariane BACQUELAINE , assistante sociale - téléphone : 080/29.26.87).

Le prix du repas s'élève à 4,50 euros et la distribution a lieu du lundi au vendredi entre 11h30 et 13h00. Le C.P.A.S. met tout le matériel nécessaire à votre disposition.

En cas de difficultés financières, il vous est loisible de vous mettre en rapport avec notre service social pour adapter le prix en fonction de vos revenus.

Vous pouvez aussi, si vous le désirez, moduler le rythme des repas pendant la semaine ou prévoir des repas pour le week-end (emballés sous vide et livrés le vendredi).

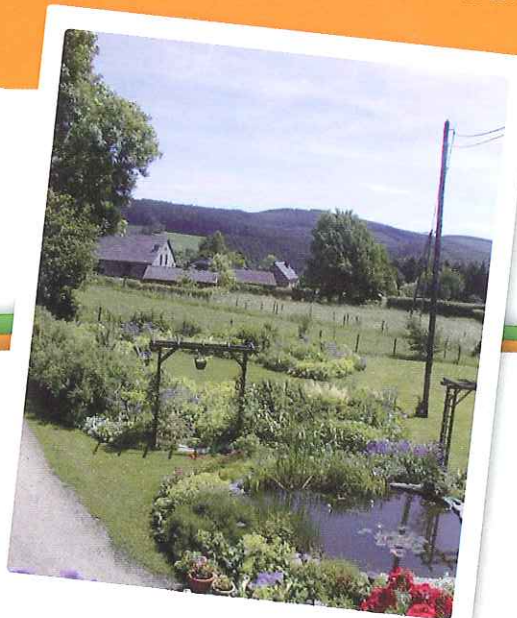
Les repas doivent être commandés la veille au plus tard à 9h00 et ils vous seront livrés par Madame Véronique GRIGNET, avec son sourire et sa bonne humeur.

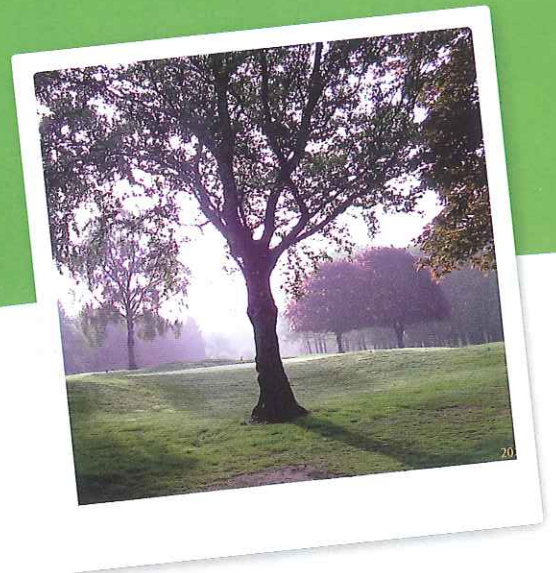
Comme la législation nous l'impose, un marché a été lancé pour la fourniture des repas. Un nouvel adjudicataire, Thomas DONEUX, « l'Eveil des sens », de Habiémont, a été désigné à partir du 1er août 2012.

Le Service social

Albert ANDRE

Président du C.P.A.S.





Roanne - 2^e opération « Agricharme » à la ferme Bio de Nicolas Herman

Discours prononcé par Didier Gilkinet, Bourgmestre, le dimanche 06 mai lors de l'opération « Agricharme » à Roanne.

Monsieur le Député Provincial,
Messieurs les Conseillers Provinciaux,
Madame, Messieurs les Echevins,
Messieurs les Conseillers Communaux,
Messieurs les représentants de la Direction Générale de l'Agriculture,
Messieurs les représentants de l'Union Nationale des Agrobiologistes Belges,
Nicolas,
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,
Chers amis,

Nous sommes au 4^e jour de cette opération Agricharme organisée pour la seconde fois sur le territoire de notre belle commune, après avoir fêté en 2008 les 30 ans de bio de la ferme Counasse.

Pionniers de l'agriculture biologique, Albert et sa famille nous prouvent au quotidien qu'il est possible d'envisager l'agriculture autrement : non intensive, sans nuisances environnementales, plus respectueuse de l'intégrité du vivant et de la manière plus générale de notre cadre de vie.

En témoignant par l'exemple, ils ont créé une émulation et plusieurs autres exploitations les ont rejoints dans la voie qu'ils ont tracée voici plus de 30 ans.

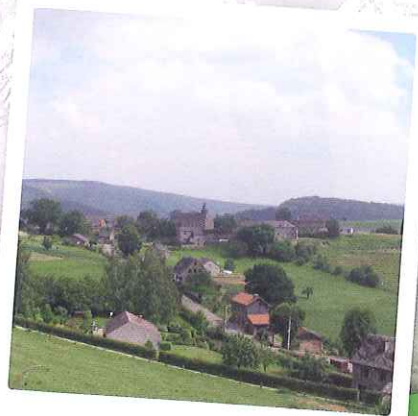
C'est le cas de Nicolas, récemment certifié, que nous avons souhaité mettre à l'honneur au travers de cette opération, en collaboration avec les services agricoles de la Province de Liège.

En Europe, comme dans de nombreux pays du monde, les maîtres-mots actuels sont la rigueur, l'austérité, les restrictions budgétaires...

Le monde agricole n'est pas épargné par cette crise.

En chinois, le mot crise comporte deux caractères. Le premier évoque la notion de danger tandis que le second signifie « le moment à saisir, une occasion, une opportunité ».

Je crois Nicolas que tu as opté pour le second : tu as saisi une opportunité, tu as osé investir pour te consacrer pleinement à cette passion dont tu as fait ton métier.



Et ton parcours est loin d'être une sinécure car il est atypique. Tu n'es pas, en effet, issu du monde agricole ; le défi était donc d'autant plus grand !

C'est avec beaucoup de courage et de ténacité que tu t'es investi progressivement pour en arriver à cette magnifique implantation (véritable exemple d'intégration paysagère) et te doter de conditions de travail dignes d'une exploitation du 21^e siècle.

Nicolas,

Nous te remercions pour ce témoignage du « tout possible » et pour ce cheminement qui prouve qu'il n'est pas vain d'être agriculteur à Stoumont, aujourd'hui et demain !

Je voudrais pour terminer remercier les services agricoles de la Province de Liège pour l'excellente organisation (en particulier pour les 2 journées consacrées à sensibiliser les enfants à la découverte du monde agricole), le service des travaux, Philippe Goffin, notre Echevin de l'Agriculture pour son omniprésence tout au long de cette opération ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué à la pleine réussite de ces journées !

Félicitations Nicolas !

Très belle journée à toutes et tous et bon appétit !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Journée «Agricharme»

Discours prononcé par Monsieur Philippe Goffin, Echevin de l'Agriculture, le 6 mai 2012 à l'occasion des journées Agricharme consacrées aux écoliers les 3 et 4 mai et au public le 6 mai.

Après la ferme Counasse de Chauveheid en 2008, c'est une exploitation de l'est de la commune, à Roanne, qui a été retenue pour organiser cette deuxième édition des journées «Agricharme».

Cette manifestation, organisée conjointement par la province de Liège et la commune de Stoumont, avait pour cadre la nouvelle étable de Monsieur Nicolas Herman. Une façon bien sympathique d'inaugurer son nouvel outil et de fêter sa toute récente labellisation « Ferme bio ».

Le programme a commencé par deux journées pédagogiques pour les enfants des écoles de notre commune, tous réseaux confondus, des 5èmes et 6èmes primaires de l'athénée de Spa et les 1ères différenciées de l'Institut provincial de La Reid.

Différents stands et ateliers en rapport avec l'agriculture et l'alimentation étaient proposés aux élèves. Les échos que nous avons reçus des enseignants et des enfants sont largement positifs, avec une mention spéciale pour l'atelier « cheval de trait » où chaque participant a pu guider seul l'animal, sous la surveillance professionnelle du palefrenier.

Le dimanche était ouvert à toute la population et ré-



servé à la fête du bio. Différents stands sur ce thème, ont accueilli plusieurs centaines de visiteurs, parmi lesquels de nombreux collègues de notre hôte. Un super barbecue bio a réuni plus de 200 convives, malgré une météo froide et pluvieuse.

Une belle occasion de mettre en valeur le métier d'agriculteur et, peut-être, de susciter des vocations; une belle fête aussi pour notre agriculture stoumontoise.

Un grand merci à Monsieur Nicolas Herman pour son aide précieuse, à Monsieur Jean Neyskens, aux services agricoles de la province de Liège, à l'ASBL La Vallonia, au contrat rivière Amblève, au PCDN ainsi qu'à l'administration communale de Stoumont.

Philippe Goffin
Echevin de l'Agriculture
et de l'Enseignement



COMMUNE DE STOUMONT

Actions de nettoyage « communes et rivières propres » : nous avons participé.

50 communes de la zone AIVE ont participé



LES ÉCOLES SE MOBILISENT

Les 500 classes participantes ont reçu un certificat pour les remercier de leur engagement et de leur participation à l'opération. 3 écoles = +/- 100 élèves.



UNE MOBILISATION « RECORD » DES BÉNÉVOLES

La mobilisation ne faiblit pas au fil des ans. Cette année, plus de 11.800 citoyens ont été au rendez-vous pour lutter contre la malpropreté. Dans notre commune, nous étions +/- 35.

Pour la commune : 323,5 kilos de déchets dont :

- 30 kilos de verre
- 27,5 kilos de plastiques
- 44 kilos de cannettes
- 9 pneus
- 222 kilos d'encombrants non recyclables

Cette action, qui fait partie du vaste programme « Pure province » de lutte contre les incivilités environnementales est encore nécessaire même si la tendance des quantités ramassées est à la baisse.

LES USAGERS DES PARCS À CONTENEURS SENSIBILISÉS

Les parcs à conteneurs, vecteurs de malpropreté ? Les usagers sont sensibilisés toute l'année à l'importance du bûchage des remorques lors des trajets vers les parcs à conteneurs. De son côté, le SPW a également synchronisé l'opération de nettoyage des abords de ses routes avec notre action.

DES CENDRIERS DANS NOS RUES

En dehors des déchets habituellement trouvés le long des routes, l'AIVE et la cellule Déve-

veloppement Durable de la Province souhaitent également lutter contre les tout petits déchets sauvages que sont les mégots de cigarettes. Des cendriers de rue, à un prix attractif, ont ainsi été proposés aux communes. 8 communes ont embrayé et équiperont prochainement certains espaces publics de ces cendriers.



Retrouvez-nous sur :

www.pureprovince.be

MERCI !





Ce 17 février le PCDN invitait la population et... les hirondelles

Le vendredi 17 février, le PCDN invitait la population à le rejoindre à l'ancien château de Rahier. En effet, le groupe de travail « hirondelles » avait programmé une conférence sur leurs petites protégées.

Notre conférencier, Monsieur Charlie Carels, ornithologue et coordinateur du groupe hirondelles de Natagora, avait accepté de nous apprendre à reconnaître les différentes hirondelles de nos régions, à découvrir où elles nichent, comment elles construisent les différents nids selon l'espèce. Il nous commentait leurs migrations vers l'Afrique et mieux encore leur retour chaque année dans les mêmes nids (quand tout va bien...).

Monsieur Carels nous a aussi expliqué comment on pouvait attirer les hirondelles sous nos corniches et la façon idéale pour nous de construire des nids et comment les fixer (mais aussi comment placer des planchettes sous les nids pour ne plus salir les murs et les seuils).

Bref, l'envie de voir et revoir les hirondelles dans nos villages. Le charme des hirondelles ne se limite pas à leur plumage. Le chant cristallin est tellement agréable à entendre qu'il remonterait le moral aux plus désespérés.

Pour rappel, les hirondelles, leurs jeunes, leurs œufs et même leurs nids sont intégralement protégés par la loi.

Nous avons passé une soirée très riche en informations. Le groupe de travail, qui avait organisé cette conférence, a commencé la construction de nids avec les enfants de notre commune. Bon nombre de ces nids se trouvent maintenant placés sous nos avancées de toitures.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail ou si vous souhaitez des informations, il suffit de prendre contact avec la coordinatrice Anne Lejeune au 080/29.26.66.

Yvonne Vannerum
Présidente

Commune propre 2012 : la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin !

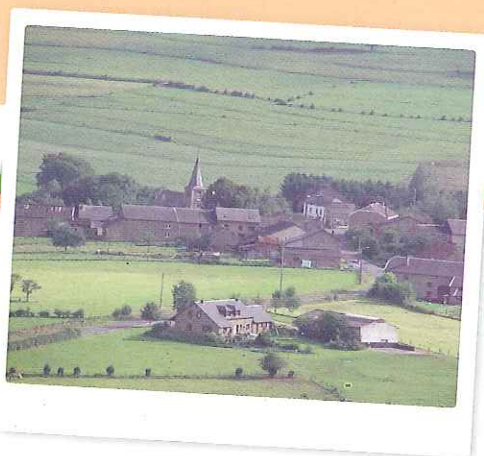
Cette année, en plus des écoliers, une bonne trentaine de bénévoles ont répondu présents à l'Opération Communes Propres 2012 !

C'est sous une pluie battante que nous avons commencé la journée. Mais c'est bien connu, la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin. Et de nombreux sacs ont été remplis. C'est à la fois réjouissant de voir que des bénévoles donnent encore de leur temps de loisir pour rendre notre commune propre mais c'est aussi désolant de voir qu'il y a encore tant de déchets dans les fossés et aux abords des routes.

Déposer ses détritres dans une poubelle est un geste tellement simple à adopter. Pour la première fois, un groupe de 15 jeunes du centre d'accueil FEDASIL ont également participé. C'est heureux de voir ces jeunes prendre conscience de l'importance de garder notre commune propre.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à cette journée du 21 avril ou même un autre jour (chacun fait ce qu'il peut quand il le peut).

Yvonne Vannerum
Echevine en charge de
la Gestion des Déchets





Auto-stop de proximité : Covoit'stop s'étend à notre commune !

**Piétons et automobilistes, inscrivez-vous !
C'est gratuit.**

Le Covoit'Stop est un système visant à favoriser l'auto-stop de proximité en mettant en place un réseau d'utilisateurs responsables et un réseau d'arrêts qui sont des zones privilégiées pour pratiquer l'auto-stop. Tous les utili-



sateurs, piétons et automobilistes, s'inscrivent auprès de leur administration communale et signent une charte qu'ils s'engagent à respecter. C'est une alternative à la voiture individuelle et un complément idéal des transports publics. Un système économique, convivial et écologique !

Après le lancement du projet Covoit'Stop à Sprimont en septembre 2011 et l'inscription de près de 1.000 utilisateurs, le projet s'étend, en mai 2012, aux communes d'Aywaille, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont et Stoumont. Covoit'Stop sera élargi d'ici fin 2012 à

une dizaine de communes supplémentaires en région Ourthe-Vesdre-Ambève-Condroz. Le Groupement Régional Economique des Vallées de l'Ourthe et de l'Ambève (GREOA), soutenu par le Ministre wallon de la Mobilité et des Transports, assure la coordination du projet ainsi que sa promotion (site Internet, affiches, dépliants...).

Fonctionnement du Covoit'Stop

1. Chaque utilisateur s'inscrit sur le site Internet www.covoitstop.be ou dans son administration communale et signe une charte qu'il s'engage à respecter.
2. Chaque utilisateur reçoit un kit.
3. Le piétons se rend à un arrêt Covoit'Stop, porte le brassard fluorescent et la carte Co-

voit'Stop qu'il reçoit lors de son inscription. Il montre aussi éventuellement un carton indiquant sa direction.

4. L'automobiliste place sur son pare-brise la vignette autocollante qu'il reçoit lors de son inscription. Libre et sans obligation, il s'arrête pour charger un piéton à un arrêt Covoit'Stop.

5. Quand ils pratiquent le Covoit'Stop, les utilisateurs qui le souhaitent peuvent envoyer un SMS au 0475 54 12 32 avec le n° de membre du piéton et celui de l'automobiliste.

Plus il y aura d'utilisateurs, plus le système Covoit'Stop sera efficace et performant. Piétons et automobilistes, inscrivez-vous gratuitement dès à présent sur le site www.covoitstop.be ou auprès de votre administration communale.

Infos : www.covoitstop.be

Office du Tourisme
Roger SCHYNS
Tél. : 080 29 26 80
office.tourisme@stoumont.be
Route de l'Ambève 45
4987 Stoumont

A.C. STOUMONT
Alain LAMBERT
0470/13 20 90
alain.lambert@stoumont.be
Route de l'Ambève 41
4987 Stoumont



COVOIT'STOP s'associe au réseau VAP (Voitures à Plusieurs) qui propose de l'auto-stop de proximité, pour circuler dans les environs ou rejoindre une gare, un arrêt de bus...

Inscription et mode d'emploi

1. Inscription gratuite préalable sur le site www.covoitstop.be ou dans votre Administration communale.

2. Mode d'emploi



LES ARRÊTS COVOIT'STOP sont signalés par des panneaux. La liste des arrêts est disponible sur le site www.covoitstop.be



LE PIÉTON se rend à un arrêt COVOIT'STOP, porte le brassard et montre la carte qu'il a reçus lors de son inscription. Il montre aussi éventuellement un carton indiquant sa direction.



L'AUTOMOBILISTE place sa vignette autocollante COVOIT'STOP sur son pare-brise, charge le piéton s'il va dans la même direction et l'amène aussi loin que possible en fonction de son propre itinéraire. Aucun détour n'est demandé.

Charte COVOIT'STOP

Tous les utilisateurs sont inscrits et ont signé une charte qu'ils s'engagent à respecter.

Piétons et automobilistes restent toujours libres d'accepter ou non l'auto-stop.

Piétons et automobilistes seront très prudents à l'embarquement et au débarquement pour ne pas provoquer d'accident.

Le COVOIT'STOP est déconseillé aux moins de 15 ans.

Quand ils montent dans une voiture COVOIT'STOP, les utilisateurs peuvent envoyer un SMS à la centrale avec leur numéro de membre et celui de l'automobiliste (recommandé aux - de 18 ans).

Plus d'information dans votre Administration communale, en scannant le QR code à droite ou sur www.covoitstop.be



Province de Liège

Pays des Condruzes



Fonds européen agricole de développement rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales
Graphisme : www.greoa.be



Conseils communaux

Conseil communal du 15 décembre 2011

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- la modification budgétaire 2011/1 de la Fabrique d'église de Rahier ;
- le budget 2012 de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 4.400 euros à l'ordinaire et 1.602 euros à l'extraordinaire.

Il décide, par 6 voix pour et 5 contre, d'établir pour 2012 une redevance sur la consommation d'eau fixée à 2,18 euros/m³ selon le calcul du coût-vérité de l'eau tenant compte des charges occasionnées par le service communal de production et de distribution d'eau.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le plan d'action annuel 2011-2012 relatif à l'accueil des enfants durant leur temps libre (A.T.L.).

Il décide, à l'unanimité, de modifier le règlement de travail et les statuts administratif et pécuniaire du personnel communal.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour :

- le placement de barrières au garage communal de Borgoumont (devis estimatif d'un montant de 12.175 euros HTVA).
- le placement de l'éclairage au dépôt communal de Chevron (devis estimatif de 3.677 euros).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour de :

- l'A.G. de l'A.I.D.E. du 19 décembre 2011 ;
- l'A.G. de l'A.I.V.E. du 21 décembre 2011 ;
- l'A.G. d'E.C.E.T.I.A. du 20 décembre 2011 ;
- l'A.G. de FINIMO du 21 décembre 2011 ;
- l'A.G. d'INTERMOSANE du 19 décembre 2011 ;
- l'A.G. de la SCRL SPI du 20 décembre 2011.

Il décide, à l'unanimité, de désigner deux suppléants au groupe de travail constitué en vue de l'étude de la création d'un parc naturel conjoint entre Spa et Stoumont.

Conseil communal du 12 janvier 2012

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la M.B. 2011/1 de la Fabrique d'église de Chevron. Il n'y a pas de modification de l'intervention communale.

Il émet, à l'unanimité, un avis favorable sur le budget 2011 et sur le compte de résultat 2010 du Centre Médical Hélicoptère de Bra-sur-Lienne et décide libérer le subside de 7.500 euros.

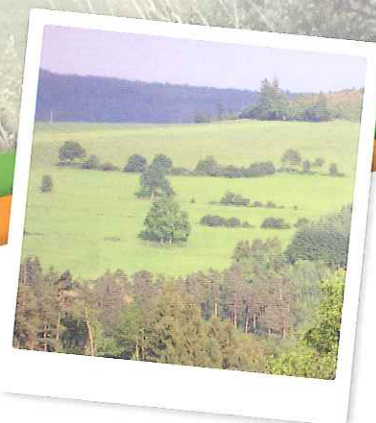
Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'avenant n° 1 portant le montant de 350.000 à 500.000 euros aux points 2.a et 3 de la convention de gestion approuvée par le Conseil communal du 27 janvier 2010 pour la reconstruction et l'aménagement de la salle des fêtes de Chevron.

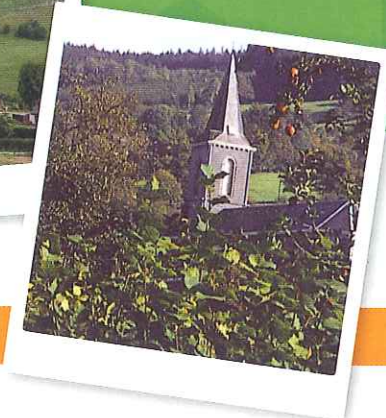
Il décide, à l'unanimité, d'approuver le Cahier spécial des charges relatif à l'acquisition des certificats verts wallons approuvés par le Conseil d'administration de FINIMO et par l'organe de tutelle.

Il décide, par 4 voix pour et 7 contre, de ne pas marquer son accord pour la vente à la Société Wallonne du Logement, des deux terrains sis à La Gleize.

Il décide, par 5 voix pour et 6 voix contre, de ne pas adhérer à l'ASBL Région de Verviers, Conférence des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège.

Il décide, à l'unanimité, d'arrêter l'appel aux candidat(e) pour l'admission au stage dans une fonction de directeur/directrice avec classe à temps plein à l'école communale fondamentale de La Gleize.





Conseil communal conjoint avec le Conseil de l'Action Sociale

Le Président du C.P.A.S. donne lecture :

- du rapport annuel relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et la Commune ;
- de la note de politique générale 2012 du C.P.A.S.
- du rapport sur le budget 2012 du C.P.A.S.

Conseil communal du 8 février 2012

Le Conseil décide à l'unanimité, d'approuver le budget de l'exercice 2012 du C.P.A.S. équilibré à 831.536 euros en recettes et en dépenses avec une intervention communale de 288.375 euros.

Il décide, par 6 voix pour, 4 contre et 1 abstention, d'approuver le budget communal de l'exercice 2012 :

- le budget ordinaire avec des prévisions de 5.445.633 euros en recettes et 5.000.031 en dépenses, soit un boni présumé de 445.602 euros .
- le budget extraordinaire équilibré à 4.625.558 euros en recettes et en dépenses.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable quant à la proposition de découpage de la Province de Liège en 6 zones de secours pour la sécurité civile et les services d'incendie et d'approuver la composition de notre zone : Aywaille, Lierneux, Stavelot, Stoumont, Malmedy, Trois-Ponts et Waimes.

Il décide, par 6 voix pour, 3 contre et 2 abstentions, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la fourniture d'une table d'orientation pour le « Point de vue du Congo » (devis estimatif de 2.479 euros).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour des travaux liés aux zones de protection des prises d'eau de Halneut et de Rahier (devis estimatif de 6.050 euros).

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à la convention « Auto-stop de proximité en région rurale- Projet Covoit'Stop ».

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la fourniture et le placement de 2 châssis dans les bâtiments communaux (devis estimatif de 2.057 euros).

Conseil communal du 8 mars 2012

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'inscrire un montant de 254.272 euros au budget communal 2012 à titre de dotation prévisionnelle à attribuer à la zone de police.

Il décide, par 7 voix pour et 4 abstentions, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la

conclusion d'un emprunt d'un montant de 170.000 euros pour le financement de l'aménagement de 2 logements sociaux à Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur les comptes 2011 de la course cycliste Liège-La Gleize.





Conseil communal du 8 mars 2012 (fin)

Il décide, par 7 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, d'émettre un avis favorable sur l'estimation budgétaire transmise par l'ASBL Kadriculture et d'octroyer la subvention de 3.250 euros.

Il décide, par 8 voix pour et 3 abstentions, d'octroyer aux comités et aux diverses associations, les subventions telles que reprises au budget 2012.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le montant estimé du marché pour le déplacement d'une citerne à gaz (1.500 euros).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la désignation d'un auteur de projet pour le remplacement de la passerelle de Neucy.

Il décide, par 9 voix pour et 2 abstentions, d'approuver le formulaire d'introduction déposé par l'auteur de projet pour la réfection de différents tronçons de voirie dans le cadre du droit de tirage 2010-2012.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer au principe de mise à disposition, par

le S.P.F. Intérieur, d'un contact center de crise en cas de déclenchement d'une phase d'urgence du P.G.U.I. par l'autorité locale.

Il décide, à l'unanimité, de se porter caution solidaire envers Dexia banque, de l'emprunt complémentaire de 150.000 euros sollicité par l'ASBL cercle Saint-Paul Maison des jeunes de Chevron pour la reconstruction et l'aménagement de la salle des fêtes.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport d'activités 2011 de la Commission locale de développement rural.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la commune de Stoumont et l'A.S.B.L. Centre régional de la Petite Enfance pour l'occupation de locaux destinés à l'espace communal de l'Accueil de l'Enfance dans l'ancienne école de Chevron.

Il décide, à l'unanimité, de mettre en vente de gré à gré, les parcelles sises à La Gleize d'une contenance de 39 ares, toutes constructions y érigées.

Conseil communal du 12 avril 2012

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- le compte 2011 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy, avec une intervention communale de 13.792 euros à l'ordinaire et de 6.341 euros à l'extraordinaire ;
- le budget 2012 de la Fabrique d'église de Targnon, sans intervention communale ;
- le budget 2012 de la Fabrique d'église de Lorcé, avec une intervention communale de 5.005 euros à l'ordinaire.

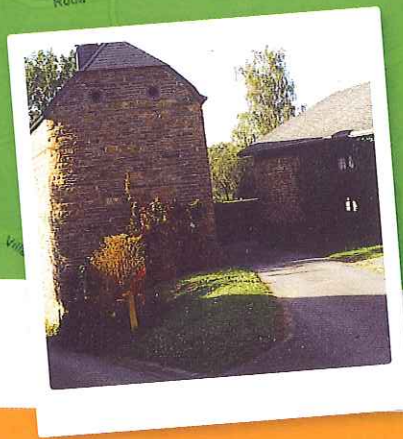
Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur les comptes de la saison 2010-2011 de l'Etoile Forestière Stoumontoise.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges pour la vente des coupes de bois et d'organiser la vente marchande groupée du printemps 2012 le 20 avril à Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'ordre du jour de l'A.G. de l'A.I.V.E. du 2 mai 2012.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le mandat de gestion entre la commune de Stoumont et le Foyer Malmédien pour les 2 logements publics situés dans l'ancienne maison communale de Chevron.

Il décide, à l'unanimité, de désigner 2 agents provinciaux en qualité de fonctionnaires sanctionneurs chargés d'infliger les amendes administratives en application des ordonnances de police administrative arrêtées par le Conseil communal de Stoumont.



Conseil communal du 12 avril 2012 (fin)

Il décide, à l'unanimité, de solliciter la collaboration d'un agent sanctionneur provincial afin de poursuivre les infractions prévues dans le règlement relatif à la délinquance environnementale adopté par le Conseil communal.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour :

- la désignation d'un auteur de projet dans le cadre du remplacement de la passerelle n° 76 sur le Roannay ;
- les travaux de création d'une voirie forestière et l'amélioration du tronçon de chemin vicinal n° 15 dans le domaine communal de Borgoumont (devis estimatif de 168.536 euros).

Conseil communal du 16 mai 2012

Le Conseil décide à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- le compte 2011 de la Fabrique d'église de Rahier, avec une intervention communale de 1.000 euros à l'ordinaire ;
- le compte 2011 de l'église protestante baptiste d'Aywaille, avec une intervention communale de 1.846 euros à l'ordinaire ;
- le compte 2011 de la Fabrique d'église de Chevron, avec une intervention communale de 7.176 euros à l'ordinaire ;

Il décide, à l'unanimité, à la demande du S.P.W., de supprimer la délibération du 27 octobre 2005 par laquelle il décidait d'aménager un passage pour piétons à Targnon.

Il décide, à l'unanimité, de fixer les limites de l'agglomération de Froid-

ville, avant l'habitation n° 50 en venant de la N66, et avant l'habitation n° 36 en venant de Rahier.

Il prend acte et accepte la démission de Madame Anne LECHIEN de son mandat de conseillère de l'action sociale et décide, à l'unanimité, d'élire de plein droit Madame Michèle PHILIPPE pour assurer son remplacement.

Il décide, à l'unanimité, de marquer son accord pour la vente de 2 terrains (lot 1) à bâtir sis à La Gleize pour un montant de 130.000 eus, la commune se réservant le droit d'acquérir un espace réservé à l'accueil de la petite enfance et une servitude de passage vers le lot 2. L'acquéreur maintiendra une emprise suffisante pour permettre un arrêt du TEC.

Conseil communal du 6 juin 2012

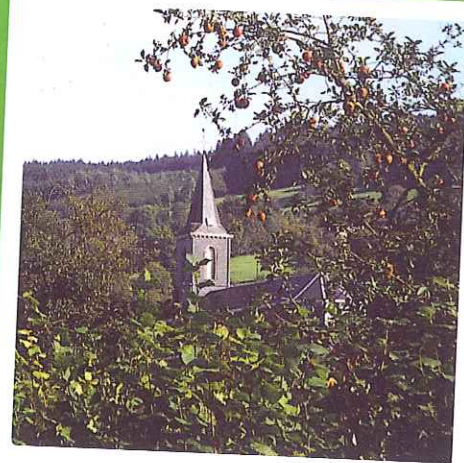
Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver la nouvelle convention établie entre la Commune de Stoumont et la SC Décembre 1944 pour la gestion du musée sis à La Gleize.

Elle s'engage à maintenir dans le musée des collections de haut standing et va effectuer d'importants travaux d'investissements pour l'agrandir et le développer.

La commune concède l'exclusivité de l'exploitation pour une période expirant le 31 mai 2042.

Albert ANDRE
Echevin des finances et du logement





Le samedi 04 février, nous avons fêté Christiane Dumez-Bodeux pour son départ en pré-retraite !

Discours prononcé le 4 février 2012 à l'occasion du départ en pré-retraite de Madame Christiane Dumez, Directrice de l'école de La Gleize, par Monsieur Didier Gilkinet, Bourgmestre.



Bonsoir à toutes et tous,
Chère Christiane,

Je voudrais tout d'abord excuser l'absence d'un de tes plus anciens élèves, Gérard Grégoire qui, souffrant, ne peut être parmi nous ce soir.

Je voudrais également remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette réception.

Après quelques mots d'introduction, je laisserai le soin à Philippe, notre Echevin de l'Enseignement puis à Brigitte, ta collègue de toujours, de poursuivre.

Christiane,
Tu nous rassembles ce soir autour d'un événement tellement peu fréquent dans l'histoire de

notre enseignement communal, qu'il mérite toute notre attention.

Cette décision de partir en pré-retraite n'a pas été facile à prendre pour toi. Déjà au printemps 2009, l'idée germe en toi, mais tu ne fais pas le pas.

En avril-mai 2010, c'est, à nouveau tiraillée, que tu nous contactes.

Nous convenons même que je signe les documents avant toi afin de donner du temps au temps... Après en avoir longuement et mûrement évalué le coût/bénéfice, c'est à la limite de l'échéance que tu prends décision : tu partiras en pré-retraite le 1er septembre 2011.

Christiane,

Pendant presque 3 décennies, tu as conjugué la charge d'une classe et la direction de l'école de La Gleize, une école rurale, ton école.

Les écoles rurales présentent bien des particularités : un effectif réduit, la taille des structures, chacun se connaît, chacun s'y côtoie,....

Diriger une école rurale est complexe et requiert bien des qualités : des qualités humaines, des qualités organisationnelles, des qualités de gestionnaire, car il s'agit en effet à la fois de manager une équipe, d'encadrer des enfants, de gérer un bâtiment, d'organiser toute une communauté éducative.

Toutes ces qualités sont bien présentes chez toi Christiane et elles sont appréciées. La participation nombreuse de ce soir en témoigne.

Jean Jaurès a dit, je le cite : «on n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est ».

Tu as compris depuis longtemps que le cognitif passe avant tout par le relationnel.

Toujours à l'écoute, posée, discrète, constructive, investie sans temps compter, l'intérêt et le bien-être des enfants (des enfants de tous les milieux, de tous les niveaux, les futurs adultes de demain) sont toujours omniprésents chez toi, Christiane.

Tu n'aimes pas les conflits, tu fédères autour de toi et la cohésion de ton équipe est essentielle à tes yeux.

Tu vises toujours à rechercher l'équilibre et l'harmonie dans cette relation triangulaire particulière : enfants - parents - enseignants.

Tu as bien compris les enjeux et le rôle essentiel d'une école de village : véritable lieu de rencontres, véritable lieu d'échanges, véritable lieu d'épanouissement, véritable lieu de vie.

Et tu as prouvé toutes ces années durant qu'il est possible d'y réaliser un travail de qualité.

Je terminerai par une citation de François Mitterand, je le cite : «être enseignant, ce n'est pas un choix de carrière, c'est un choix de vie.»

Au nom de tous, merci à toi Christiane pour toutes les générations d'enfants que tu as accompagnés dans leur épanouissement et leur construction de vie d'adulte !

Merci à toi pour cet investissement indéfectible depuis le premier jour !

Belle et longue route sur ce nouveau chemin de vie !

Merci pour votre attention.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Madame Christiane Dumez, Directrice de l'école de La Gleize, prend sa pré-retraite

Discours prononcé le 4 février 2012 à l'occasion du départ en pré-retraite de Madame Christiane Dumez, directrice de l'école de La Gleize, par Monsieur Philippe Goffin, Echevin en charge de l'Enseignement.

Madame,
Monsieur,
Chers amis,
Chère (Christiane) Madame Dumez,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter ton départ en pré-retraite, ou plutôt pour te remercier pour toutes ces années que tu as consacrées à ton école de la Gleize.

Mais commençons par le début.

C'est toute jeune écolière, que ta vocation est apparue. En voyant Madame Delvenne, notre institutrice à Rahier, sur son estrade, tu décides, que, toi aussi, plus tard tu serais institutrice. Et, comme la valeur n'attend pas le nombre des années, tu t'inities de suite au métier, en « faisant classe » pour tes petits camarades. André Servaty, Béatrice et Nicole Masson, Christian Goffinet n'avaient pas le choix : ils devaient suivre tes leçons et exécuter les devoirs, que tu imposais.

Sûre de ton destin, après des humanités à Saint-Remacle, à Stavelot, c'est aux Rivageois, à Fragnée, comme on disait à l'époque, que tu fais ton école normale. Ton papa disait que c'était mieux d'avoir un diplôme de l'Etat.

Diplômée en 1975, tu connais le parcours habituel (rien n'a changé) de l'enseignant en enchaînant intérim et remplacements.



D'abord comme convoyeuse, dans le bus de l'école de l'état à Stoumont, puis comme institutrice dans différentes écoles, de différents réseaux et de différents types, un peu partout en province de Liège. Partout, tu laisses un bon souvenir et reçois une appréciation positive.

A Comblain, pendant l'hiver 1976, où il y a beaucoup de neige, Christiane est félicitée par sa directrice, parce que, malgré des conditions météo difficiles, elle arrive à l'école en venant de Froidville, alors que sa collègue d'Oneux, à deux kms de Comblain, prétexte des routes difficiles pour ne jamais y parvenir.

Faut dire que Madame Dumez, ne manque pas d'expérience automobile : bien avant ses 18 ans, son grand frère José lui demandait de conduire pour le retour du bal...il était fatigué! Elle n'hésitait pas non plus à lui emprunter sa moto.

Sa première rencontre avec l'école de La Gleize a déjà lieu en septembre 1975, mais pour quelques mois seulement, pour remplacer Mr Joseph Hansenne. Elle le remplacera encore plus d'un an de 1976 à 1977 puis après différentes expériences elle revient enfin à La Gleize mais d'une manière définitive en 1982. Elle remplace Mme Constant, admise à la retraite.

Christiane, qui commence sa carrière au milieu des années 70, travaille dans des locaux et avec des programmes encore bien proches de l'école que Marcel Pagnol décrit dans « Le temps des secrets ».

Une école où le maître est seul, sans maîtres spéciaux, Christiane donne le cours de gymnastique, de religion... Pas d'accueillantes : l'institutrice est omniprésente.

« C'était une époque où l'on avait encore le temps d'enseigner la matière » m'a-t-elle confié. C'était aussi l'époque où, avec sa collègue Bri-





Vers l'hôpital avec le CMH, moins de 60 minutes après l'appel

Moins de 60 minutes, c'est le délai moyen dans lequel un patient résidant en régions rurales peut être secouru et transporté dans un milieu hospitalier spécialisé, grâce à l'intervention de l'hélicoptère du CMH de Bras-sur-Lienne.

Ce délai moyen de 60 minutes est la conclusion d'une importante étude menée au cours des dernières années sur les interventions réalisées par le Centre Médical Hélicopté. En cas d'urgence, dès l'intervention du Centre Médical Hélicopté, c'est un contre-la-montre qui s'engage pour porter secours à toute personne en détresse vitale. Dès l'appel du 112, l'intérêt majeur pour le CMH est de gagner du temps - autant que possible - pour permettre au patient de disposer des soins les plus adaptés, dans l'hôpital spécialisé le plus proche, et dans certains cas, limiter les séquelles à long terme. Le gain de temps et la rapidité sont d'ailleurs les grands avantages de l'hélicoptère du CMH dans toutes ses inter-

ventions d'urgence. En 2011, dans la région de Stoumont, l'hélicoptère du CMH a réalisé, pour exemple, une cinquantaine d'interventions. Dans cette région, l'hélicoptère du CMH intervient en moins de 6 minutes au départ de Bras-sur-Lienne.

Sans modération, il est bon de rappeler la philosophie de travail rigoureusement suivie par les médecins et les infirmiers de garde au CMH de Bras-sur-Lienne : le meilleur service et les outils adéquats dans l'intérêt unique des patients. Une devise suivie au pied de la lettre depuis les premières interventions du Centre Médical Hélicopté. Si la fondation du CMH par le Dr Luc Maquoi date de 1986, c'est en 1997, il y a 15 ans, que le service médicalisé a pris son premier envol par hélicoptère.

Bientôt 15 ans aussi que la population comprend que l'existence du Centre Médical Hélicopté et la présence de son hélicoptère 24h/24 repose sur deux valeurs fondamen-

tales : la citoyenneté et la solidarité, grâce à une carte d'affiliation. Le soutien citoyen, c'est permettre le développement et le maintien d'un service médicalisé moderne et performant. Le soutien solidaire, c'est comprendre que chaque affilié participe à réduire les coûts de toutes les interventions de transport de patients par hélicoptère. En remerciement, le CMH offre, à chaque bénéficiaire d'une carte d'affiliation, la gratuité de toute intervention hélicoptérée urgente. Lorsqu'on imagine que la seule location mensuelle de l'hélicoptère du CMH avoisine 125 000 euros (soit plus de 1,5 millions d'euros par an), on comprend que le soutien de la population est le moteur du Centre Médical Hélicopté.

Affiliez-vous au CMH en demandant un formulaire d'affiliation au 086/45 03 39 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30) ou en vous inscrivant sur www.centremedicalheliporte.be



Des nouvelles de nos chemins

En 2009, vous pouviez déjà lire dans votre bisannuel favori tout l'intérêt que le collège communal portait, non seulement, bien sûr, aux routes communales mais aussi à la voirie vicinale.

Ainsi, la dédicace de deux hommes à l'entretien de ces chemins, l'achat d'un tracteur et d'une tondeuse adéquats, les réponses à des appels à projet,...ont permis la réhabilitation d'une grande partie du réseau vicinal.

Restait l'état catastrophique de plusieurs kilomètres de voirie agricole : ces nombreux chemins qui sillonnent notre campagne furent asphaltés en 1975/1976, juste avant les fusions de communes...puis furent simplement oubliés pendant presque 40 ans.

Cet abandon est en phase d'être corrigé. Plusieurs tronçons furent réhabilités en 2011, d'autres sont prévus pour cet été et un troisième marché devrait être attribué en automne.

Il y avait urgence dans ces travaux. Laisser ces chemins en l'état, c'était les condamner à redevenir des chemins de pierres. Une vocation qui peut paraître sympathique à certains, mais pas à nos agriculteurs qui les empruntent régulièrement.

Des chemins de promenades ont, ou vont, aussi bénéficier d'une réhabilitation. Ici, il s'agit essentiellement de nivellement et d'empierrement. Ce sont notamment le chemin derrière Nabonruy, le GR 7 de Ruy à Roumez, celui du Poteau de Froidville à Chauveheid.

Pour être complet sur ce sujet, je signalerai aussi la décision du conseil communal de créer une nouvelle voirie forestière dans le domaine communal de Borgoumont.

Ce nouveau chemin, dont le devis estimatif est 168.536 euros, permettra l'exploitation de nos 54 hectares de forêt qui, jusqu'ici, n'avaient pu être valorisés.

Philippe Goffin
Echevin des Chemins

Bois marchands : Vente de printemps du 20 avril 2012

La précédente vente de printemps de bois marchands à laquelle notre commune participait date du 29 février 2008. Cette année là, nous vendions à bon prix, estimait-on, 8.125 m3 d'épicéas.

Le lendemain, une tempête violente, surtout sur l'Allemagne, déracinait les arbres et faisait chuter les prix.

A croire que nous ne faisons cela que les années bissextiles, cette année nous avons réitéré l'opération ce 20 avril, avec un résultat dépassant nos espérances : 83 € le m3 d'épicéa, un montant identique aux bons millésimes de la fin des années 90 et du début du siècle.

Les deux lots (2000 m3) que nous avons vendus auraient dû l'être à l'automne, mais la crainte de chablis dans cette zone dégagée nous avait encouragés à anticiper la vente.

La tempête n'est pas venue, mais les prix nous ont donné raison.

Philippe Goffin
Echevin de la Forêt

Opération « Je lis dans ma commune »

Le 21 avril a eu lieu l'opération « Je lis dans ma commune ». Cette année, j'avais demandé à notre conteuse régionale Marie-Laure d'animer cette activité. Cette année, le thème imposé était « La Musique des Mots ».

Programme difficile à mettre en place ... mais Marie-Laure, qui a un tas de ressources et une imagination débordante, s'en est parfaitement sortie. Elle a déniché des livres dans notre bibliothèque pour y puiser son inspiration et elle n'a pas hésité à inviter un auteur compositeur Timotéo Sergoi pour l'accompagner.

Cet auteur ne vient pas des pays de l'Est comme pourrait le laisser croire son nom mais tout simplement de Petit-Rechain. Le petit théâtre de l'école de Rahier était complet. C'est dans ce bel espace que nous avons apprécié écouter Marie-Laure. Au terme du spectacle, nous avons distribué des « chèques livre ». Certaines personnes sont reparties avec des chèques et d'autres, avec des contes plein la tête.

Yvonne Vannerum
Echevine en charge de la Jeunesse et de la Bibliothèque

Commune à la Une

Le mercredi 28 décembre, le Collège Communal a souhaité rassembler les membres des diverses commissions

Discours prononcé le 28 décembre 2011 à l'Ancien Château de Rahier par le Bougmestre, Didier Gilkinet, devant les membres des diverses commissions communales.

*Bonsoir à toutes et tous,
et bienvenue à ce premier rassemblement des commissions !*

Au cours de ces 5 dernières années, le collège communal a souhaité mettre en place des organes formels de participation au travers de la création de diverses commissions telles la CLDR (commission locale de développement rural), la CCATM (commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité), la CCA (commission communale d'accueil) et la CDN (commission du développement de la nature).

Nous avons tenté également et à plusieurs reprises de mettre en place un conseil consultatif des Aînés. Faute de candidats en suffisance, nous avons dû renoncer.

Ces commissions ont élaboré des plans ou des programmes d'actions annuels et pluriannuels dans des domaines, certes différents, mais qui nous touchent au quotidien, je cite : le développement rural, l'aménagement du territoire et la mobilité, l'accueil temps libre et le développement de la nature.

Vous êtes nombreux à avoir intégré ces commissions et à vous intéresser à votre cadre de vie.

Il nous est donc paru intéressant de vous réunir ce soir :

D'une part, afin de vous permettre d'appréhender le travail des autres commissions au travers une brève présentation de chacun des présidents

D'autre part, afin d'envisager d'éventuelles synergies « inter-commissions » pour certains dossiers

Enfin et surtout pour vous remercier pour cet investissement de « l'ombre » mais combien important à nos yeux.

Nous avons en effet opté pour cette orientation citoyenne. Par votre participation régulière et constante et à nouveau démontrée par votre présence nombreuse de ce soir, vous nous confortez dans cette vision. Nous vous remercions et nous sommes fiers d'être Stoumontois !

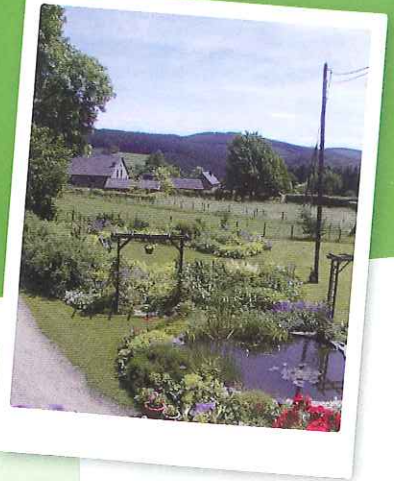
Et s'il est vrai que tout n'avance pas toujours comme nous l'espérons, ce cadre formel des commissions nous permet de nous rencontrer, de nous découvrir et de nous apprécier.

Les idées se confrontent, des liens se créent, des projets fédèrent, des projets qui dépassent de loin les limites de notre propre village ou hameau. C'est ce que j'appellerai « l'effet collatéral positif ».

Avant de céder la parole aux différents présidents, je voudrais adresser un merci particulier aux employés communaux (Jean, Anne, Eliane) ainsi qu'aux agents d'accompagnement tant du GREOA que la FRW (notamment Sarah et Didier) pour leur important travail de coordination et d'interface avec l'Administration.

Merci pour votre attention.

Didier Gilkinet
Bougmestre



Le web bus à Stoumont

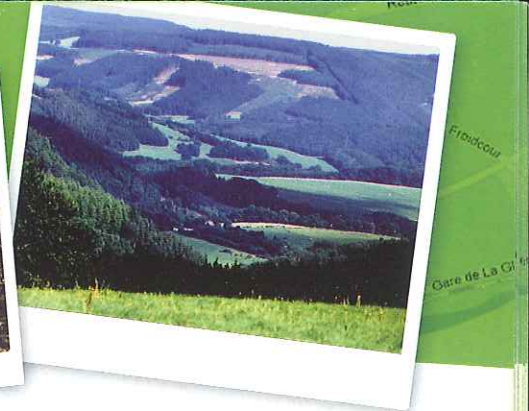
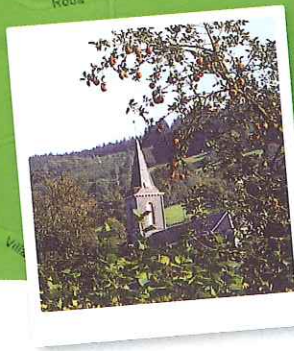
Cette année encore, nous avons sollicité le passage du web bus sur notre commune. Ce bus est équipé d'ordinateurs.

Des animateurs viennent à la rencontre des citoyens pour offrir gratuitement une initiation à l'utilisation d'Internet.

Cette initiative s'adresse à tous. Nous invitons plus particulièrement les seniors à venir tester le maniement d'Internet.

Voilà donc une bonne raison de venir faire vos premiers pas sur le net.

Yvonne Vannerum
Echevine des aînés



Zone de Police Stavelot-Malmedy – discours prononcé par notre bourgmestre à l'occasion de la fête du personnel du 10 février

Discours prononcé par Didier Gilkinet, Président de la Zone de Police Stavelot – Malmedy.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonsoir,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillons ce soir à l'occasion de la réception du nouvel an de notre zone.

Nous vous remercions d'y avoir répondu aussi nombreux !

Avec notre chef de corps et au nom du Collège et du Conseil de Police, je voudrais tout d'abord profiter de cette opportunité pour vous présenter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches une année 2012 inspirante et conforme à vos souhaits et à vos aspirations et ce, tant sur le plan professionnel que dans votre sphère privée.

Cette année 2012 est particulière à différents égards et notamment :

- Elle est la dernière année de cette législature et verra tant le Collège que le Conseil se renouveler
- Elle est l'année de l'ouverture du nouvel Hôtel de Police de Malmedy dont les locaux devraient être investis dans le courant du mois d'avril prochain
- Elle est également l'année de l'ouverture d'emploi de six inspecteurs et d'un inspecteur principal

Pour ce qui concerne l'année 2011, je voudrais, au nom du Collège et du Conseil féliciter l'ensemble des services et équipes pour les excellents résultats évoqués et obtenus dans votre pratique quotidienne, signe important qu'un travail de qualité peut être assuré dans une zone rurale aussi étendue que la nôtre !

Beaucoup de chose ayant été dites, je ne serai pas plus long.

Je voudrais remercier les membres du personnel qui ont collaboré à l'organisation de cette réception.

Cette soirée est avant tout la vôtre, appréciez l'instant présent !

Je terminerai par une citation de Gustave Flaubert, je le cite : « C'est quelque chose le rire : c'est le dédain et la compréhension mêlés et en somme, la plus haute manière de voir la vie ».

Amusez-vous ! Très belle soirée à toutes et tous !

Didier Gilkinet
Président de la Zone

Commerce équitable : mise en place d'un comité de pilotage

Avec l'objectif que notre commune soit reconnue « Commune du Commerce Equitable », il était important de mettre en place un comité de pilotage.

C'est donc début avril que nous avons formé ce comité. Celui-ci prendra les initiatives nécessaires pour impliquer les différents acteurs concernés afin de mener à bien les actions.

Parmi celles-ci, ont déjà été concrétisés :

- Une animation à l'école de Moulin du Ruy dans le courant du mois de mai
- Un petit déjeuner Oxfam à Rahier le 3 juin
- Le panier garni de produits issus du commerce équitable remis lors des célébrations de mariage et ce, depuis plusieurs années
- La conclusion par l'administration communale d'une convention afin de s'approvi-

sionner en café du commerce équitable

- Un accord avec les établissements HORECA qui se sont engagés à ajouter à leur carte au moins du thé issu du commerce équitable

Yvonne Vannerum
Echevine pour l'Egalité des Chances



DONNONS VIE A L'EAU !

Projets de plans de gestion

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du **11/06/2012 au 18/01/2013 inclus.**

VOUS ÊTES INVITÉ À DONNER VOTRE AVIS SUR LES ACTIONS PROPOSÉES POUR PROTÉGER NOS RIVIÈRES, NOS FLEUVES ET EAUX SOUTERRAINES.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : **eau.wallonie.be.**

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à **eau@spw.wallonie.be**, soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

IMPORTANT

UNE SÉANCE DE CLÔTURE
SERA ORGANISÉE DANS
VOTRE COMMUNE

Une permanence particulière sera organisée par votre commune. Les dates et heures correspondantes pourront être obtenues auprès de votre Administration communale.

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

ENQUÊTE PUBLIQUE



Wallonie

Donnez-nous votre avis !



Donnons vie à l'eau

ENQUETE PUBLIQUE relative aux projets de plans de gestion établis pour les parties wallonnes des quatre districts hydrographiques internationaux

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du 11.06.2012 au 18.01.2013 inclus, à la demande du Service public de Wallonie en application des dispositions de l'article D.28-2 du Livre II du Code de l'Environnement.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les actions proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et eaux souterraines. Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : <http://www.eau.wallonie.be/>

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, au Collège communal ou à la D.G.A.R.N.E., soit via le site internet, soit par courriel à eau@spw.wallonie.be, soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la D.G.A.R.N.E., avenue Prince de Liège, 15, 5100 Jambes.

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet est soumis à enquête publique en vertu des articles D.28 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D.29 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Projet de catégorie A.2. (article D.29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement). Le projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53 du Livre Ier du Code de l'environnement.

Vos observations verbales ou écrites pourront être recueillies dans votre administration communale : (voir tableau)

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête à l'administration communale, chaque jour ouvrable de 9.00 à 12.00 heures et de 13.30 à 16.00 heures, excepté les mardi et jeudi après-midi ou sur rendez-vous le lundi (jusqu'à 20.00 heures) pris au plus tard 24

heures à l'avance auprès de Mesdames Eliane FONTAINE ou Ann-Sophie MOËS, service urbanisme : 080/29.26.56 – eliane.fontaine@stoumont.be - anne-sophie.moes@stoumont.be.

L'enquête publique est suspendue entre le 16.07.2012 et le 15.08.2012 ainsi qu'entre le 24.12.2012 et le 01.01.2013..

Donnez-nous votre avis !

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
01.06.2012	11.06.2012	Administration Communale Route de l'Amblève 41 4987 Stoumont, le 18.01.2013 entre 10.00h et 11.00h	Administration Communale : Route de l'Amblève, 41 4987 Stoumont

L'écrivain Udo Sylkret à la bibliothèque de Stoumont ce 12 mai



Udo Sylkret vient de la région de Remouchamps.

C'est pour la deuxième fois que cet auteur nous fait l'honneur de venir nous présenter et dédicacer ses ouvrages.

Muni de son dernier livre « Le mont des brumes », l'auteur nous a rendu visite ce 12 mai. Ce roman évoque la vie de chez nous au temps passé. Les faits historiques qu'il nous raconte sont authentiques mais les personnages sont imaginaires.

En le lisant, vous aurez peut-être l'impression de reconnaître des membres de votre famille mais le livre reste toujours un roman. Pour vous le procurer, il suffit de vous rendre dans toutes les bonnes librairies. Udo Sylkret est l'auteur du roman et l'éditeur, Ise Edition. Le livre est également disponible dans notre bibliothèque

Yvonne Vannerum
Echevine de la bibliothèque



Rahier, le 24 mars : remise des primes de naissances 2011



C'est le 24 mars que nous nous sommes réunis à Rahier pour mettre les bébés nés en 2011 à l'honneur. Comme chaque année, un arbre a été planté pour chaque enfant né dans le courant de l'année. Ce geste simple peut paraître anodin mais revêt à nos yeux toute son importance. C'est déjà participer à la biodiversité de notre écosystème. Tout petit, nos bébés aident ainsi la nature à rester belle. Tout comme l'année dernière, les châtaigniers ont été choisis.

Les parents ont fait en sorte de respecter l'équilibre entre les filles et les garçons en

2011 : quatorze filles et quatorze garçons, c'est difficile d'être plus équitable !

Cependant, comme notre commune est une commune d'exception, nous avons eu, en début d'année, une exception de taille : des triplées !

Je dois vous avouer que j'ai stressé toute l'année. Je me demandais : combien de bébés pour 2011 ? Et finalement, 28 naissances sur notre commune, c'est bien, très bien. Félicitations aux parents et tous nos vœux aux enfants.

Nous avons remis les primes aux jeunes parents sans omettre de rappeler que nous octroyons également une prime à l'utilisation de langes lavables. Pour obtenir cette prime qui, est égale à 50% de la facture d'achat et ce avec un maximum de 125 euros, il vous suffit de vous adresser à l'administration communale.

Yvonne Vannerum
Echevine de la Jeunesse

Moulin du Ruy : initiation à la taille des arbres fruitiers

Le 10 mars, le PCDN avait organisé en collaboration avec Agra-Ost une matinée consacrée à « la taille des arbres fruitiers ». Pas moins de 55 personnes se sont intéressées et nous ont rejoints au verger conservatoire de Moulin du Ruy. Toutes les questions telles que « quelle est la profondeur du trou de plantation ? Faut-il prévoir une fumure ? Comment protéger les racines contre les campagnols ? Quelle distance faut-il prévoir entre les arbres ?... » ont trouvé réponses. Par ailleurs, Monsieur Poirson, qui n'était vraiment pas avare d'explications, n'a pas hésité à joindre le geste à la parole et a taillé des arbres devant nous afin que chacun puisse comprendre correctement. Voilà donc une matinée riche en informations.

Pour le PCDN
Yvonne Vannerum
Présidente

Des Stoumontois à la « Revue du Trocadéro » à Liège

C'est le 22 janvier qu'un groupe sympathique attendait le car sur le parking de l'administration afin de se rendre au Trocadéro à Liège pour assister à la revue de la saison : « Prestige 2012 ». Tout un programme !

Un défilé de costumes haut en couleurs, des plumes, des strass, des paillettes, bref des costumes et des décors à nous couper le souffle tant ils étaient somptueux. A cela, s'ajoutaient des sketches toujours inspirés de l'actualité et arrangés avec humour et finesse.

La partie « chant » était un moment très attendu tant les voix font vibrer tout le théâtre. Pendant l'entr'actes, la plupart des spectateurs se retrouvaient autour d'un bon verre afin d'échanger impressions et commentaires. Mais c'était aussi un moment de rencontre avec les artistes, permettant ainsi de les féliciter.

Après cette après-midi déjà bien chargée, nous avons repris le car mais pas pour aller bien loin. Notre journée n'était pas finie ! Nous avons programmé un repas tous ensemble à Liège. C'est donc à la taverne « Les Ouès » que nous avons partagé un repas liégeois bien sympathique. Le retour s'est déroulé dans la bonne humeur. Au moment de se dire au revoir une seule phrase retentissait : à l'année prochaine !

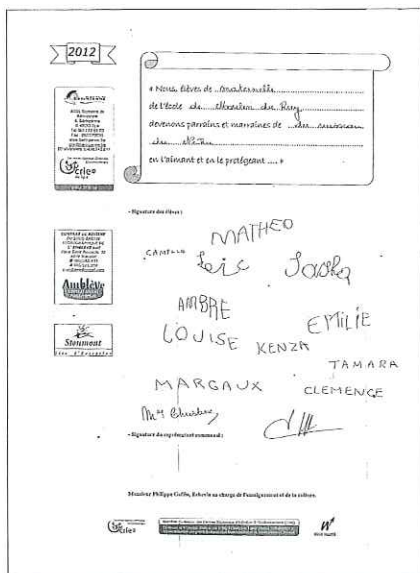
Yvonne Vannerum
Echevine

Parrainage de rivière par la classe maternelle de Moulin du Ruy

La classe de maternelle de Madame Christine Corbay de l'école communale de Moulin du Ruy a participé au projet EAU Secours.

Initié par le Centre régional d'initiation à l'environnement de Spa-Bérinzenne (CRIE de Spa) et le Contrat de Rivière Amblève, tous 2 partenaires, ce projet de parrainage de rivière invite les classes de maternelles et du cycle 5/8 de la région à protéger la qualité de leur environnement.

Ainsi, dans un premier temps, initié par un conte et la découverte de quelques facettes de l'eau, les enfants sont partis sur le terrain à la rencontre du ru du NEHU proche de l'école. La sensibilisation à la goutte d'eau s'est ensuite prolongée en classe à travers divers travaux : expériences sur l'eau, découvertes des amis de l'eau, construction d'une maquette

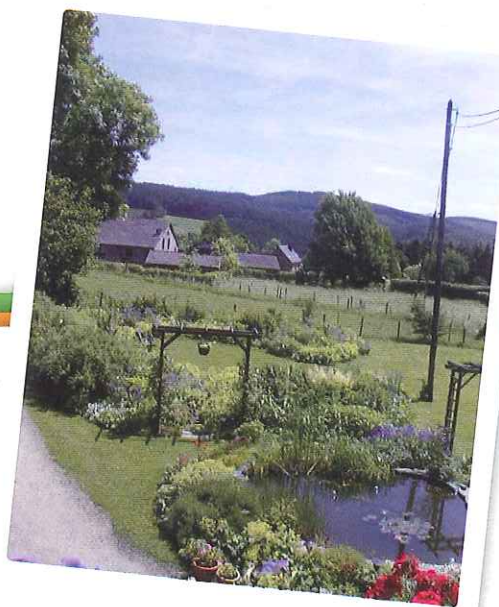


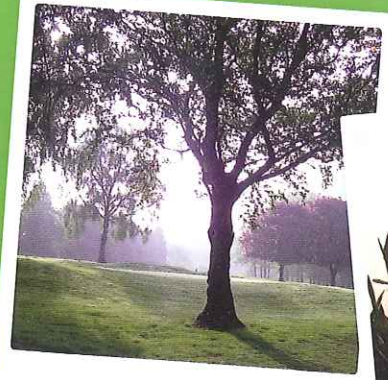
du cycle de l'eau, élaboration d'un panneau de bons gestes, création d'un livre.

Ensuite, s'engageant à devenir parrain ou marraine du cours d'eau auquel ils avaient rendu visite, les enfants et leur enseignante ont officialisé l'acte et ont invité l'échevin Philippe Goffin à se rendre le 14 juin à l'école communale pour lui présenter leur travail.

Lors de cette cérémonie, ils lui ont présenté fièrement leurs résultats et ont signé en sa présence le « Contrat Naturel » par lequel ils s'engagent chacun à prendre soin de leur ru et à devenir ainsi citoyen de l'eau. Bravo à tous !

Vinciane Mathieu
CRIE de Bérinzenne





Joseph, le préposé du parc à conteneurs est prépensionné

Cher Joseph,

La situation est « atypique » ... car tu ne fais pas partie du personnel attaché à la commune. Et pourtant pour la plupart des Stoumontois, tu faisais partie de la famille communale !



Raison pour laquelle le Collège a souhaité organiser en ton honneur cette petite réception à l'occasion de ton départ à la prépension.

Je voudrais, à cette occasion, te remercier, ainsi que Françoise, ton épouse, les membres du Collège et du Conseil, Dominique, notre secrétaire, nos agents Jean et Jean-Marc avec lesquels tu as eu de nombreux contacts ainsi que Sophie, ta collègue de l'AIVE, d'avoir répondu à notre invitation.

Joseph,

les parcs à conteneurs ont récemment fêté le 20^e anniversaire de leur existence. Et c'est avec leur création que tu as pris tes fonctions ici à Stoumont.

Tout au long de cette carrière consacrée à la gestion des déchets, tu as fait de ce bel outil un lieu de « rassemblement », un lieu de « rencontres informelles » ... ! Ton bureau était toujours ouvert à tous et la plupart d'entre nous passait souvent bien plus de temps à discuter et à échanger qu'à vider voiture et remorque ... !

Joseph,

avec le temps, tu t'es identifié à ce parc dont la gestion requiert de nombreuses qualités bien présentes chez toi et notamment : sens de l'accueil, sens du service et sens du tri ... convivial !

Je profite de ce moment pour t'en remercier vivement.

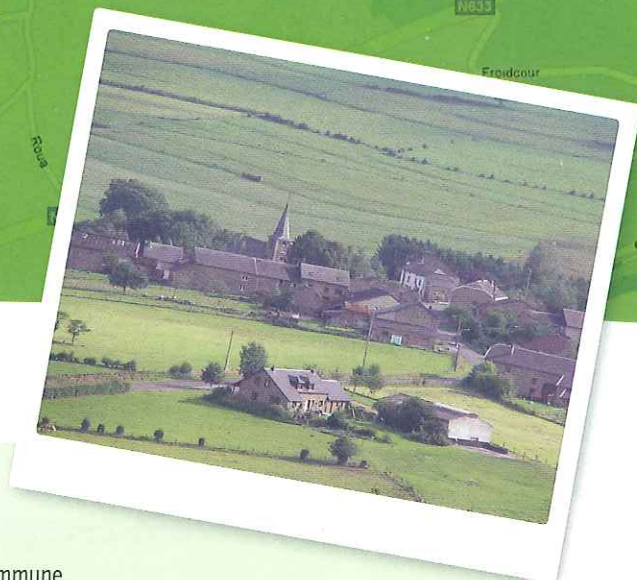
Au nom de l'Administration communale, permets-moi de fleurir Françoise et de te remettre ce petit présent en témoignage de toute notre sympathie !

Nous te souhaitons, ainsi qu'à ton épouse, bon vent dans cette nouvelle étape de vie. Et n'oublie pas que bien trier reste essentiel aujourd'hui comme demain !

Félicitations !

Didier Gilkinet
Bourgmestre





Bulles à vêtements

Au cours de l'année 2011, l'asbl Terre a collecté 8136 kilos de vêtements sur notre commune.

59,50% des vêtements sont réutilisés, 29% des vêtements sont recyclés en fibres et 11,50% constituent des déchets.

Pour rappel, les bulles sont situées à la Gleize à proximité du garage Constant, à Neufmoulin-Chevron près des bulles à verres ainsi qu'à Stoumont à proximité de la maison communale. Par mesure d'économie, ne jetez plus vos vêtements (propres et utilisables) dans les poubelles mais déposez-les dans les bulles prévues à cet effet. De plus, cette filière procure également de l'emploi. Voici donc de bonnes raisons de déposer les vêtements dans les bulles.

Yvonne Vannerum
Echevine des déchets

Des massages pour nos bébés en collaboration avec l'ONE

Tout comme en 2011, nous avons organisé en collaboration avec l'ONE des séances de « massage bébé ».

Le bébé adore. Le bébé peut à la fois profiter de moments de bonheur avec papa ou maman. Le massage apporte des câlins supplémentaires et permet aux bébés de se faire cajoler avec amour : ce sont des moments partagés dans le calme. Ces moments leur procurent de la sérénité et ils développent les sens et la psychomotricité. Cela aide également à faciliter la digestion de bébé.

Ces séances sont animées par une infirmière formée en massage bébé et se déroulent à l'école de Moulin du Ruy. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame Fabienne Adam qui est l'infirmière de l'ONE et qui suit également les enfants lors du passage du car de l'ONE au 0496756469.

Yvonne Vannerum
Echevine de la petite enfance

Petit déjeuner OXFAM à Rahier

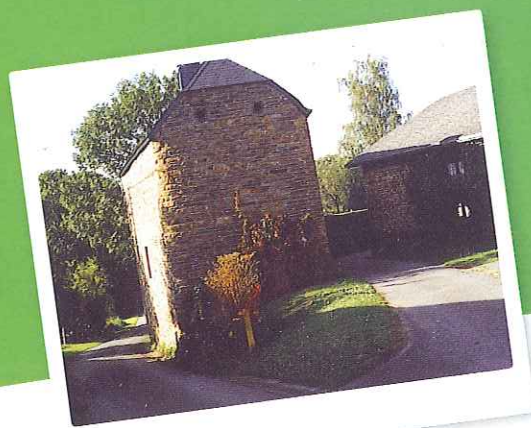
Pour la deuxième année consécutive, ce 3 juin, pas moins de quatre-vingts personnes nous ont rejoints au château de Rahier afin de partager un petit déjeuner Oxfam.

Malgré la pluie, nous avons passé un moment agréable autour d'une table où l'on pouvait découvrir des produits issus du commerce équitable. Que ce soit des produits du sud ou simplement des délicieux produits de chez nous, nous avons pu apprécier. Au terme du petit déjeuner, il était possible de faire quelques achats car des bénévoles du magasin OXFAM de Malmédy s'étaient déplacés pour faire découvrir toute une gamme d'excellents produits issus du commerce équitable. (voir aussi article page 27)

Une autre équipe de bénévoles était aussi présente mais avec de l'artisanat de Haïti. C'était aussi l'occasion de faire un geste pour aider ces gens qui souffrent tellement depuis le tremblement terre de 2010. Voici donc une matinée passée sous le signe du partage et de la solidarité. Merci à tous de nous avoir rejoints et merci à tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions rien faire. C'était une journée organisée par l'administration communale en collaboration avec les amis du château de Rahier.

Yvonne Vannerum
Echevine pour l'égalité des chances

Commune à la Une



L'ADMINISTRATION COMMUNALE de STOUMONT Réserve de recrutement d'accueillant(e)s extrascolaires

Le Collège communal de Stoumont lance un appel public en vue de constituer une réserve de recrutement d'accueillant(e)s extrascolaires pour les différentes écoles de Stoumont.

Les conditions d'accès à cet emploi sont les suivantes :

1. être Belge ou citoyen de l'Union européenne ;
2. être en possession d'un extrait du casier judiciaire vierge ;
3. être âgé de 18 ans au moins ;
4. être physiquement apte à exercer un emploi de ce type ;
5. accepter de suivre une formation d'accueillant(e) extrascolaire (100 h de formation de base dans les 3 ans ou si diplôme sec. sup. à orientation sociale 50 h dans les 3 ans).

Pour postuler :

Les candidatures devront être adressées au Collège communal, route de l'Ambève 41, 4987 Stoumont, et lui parvenir pour le vendredi 20 juillet 2012 au plus tard.

Elles seront accompagnées des documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un extrait du casier judiciaire (modèle II).

Votre contact :

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Madame Nicole Bonmariage - service du personnel (080/29 26 57).



L'ADMINISTRATION COMMUNALE de STOUMONT Réserve de recrutement d'auxiliaires professionnel(le)s

Le Collège communal de Stoumont lance un appel public en vue de constituer une réserve de recrutement d'auxiliaires professionnel(le)s - préposé(e)s à l'entretien et/ou préparation de repas et/ou surveillance de midi - pour les différents bâtiments communaux et écoles communales.

Les conditions d'accès à cet emploi sont les suivantes :

1. être Belge ou citoyen de l'Union européenne ;
2. être en possession d'un extrait du casier judiciaire vierge ;
3. être âgé de 18 ans au moins ;
4. être physiquement apte à exercer un emploi de ce type.

Pour postuler :

Les candidatures devront être adressées au Collège communal, route de l'Ambève 41, 4987 Stoumont, et lui parvenir pour le vendredi 20 juillet 2012 au plus tard.

Elles seront accompagnées des documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un extrait du casier judiciaire.

Votre contact :

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Madame Nicole Bonmariage - service du personnel (080/29 26 57).

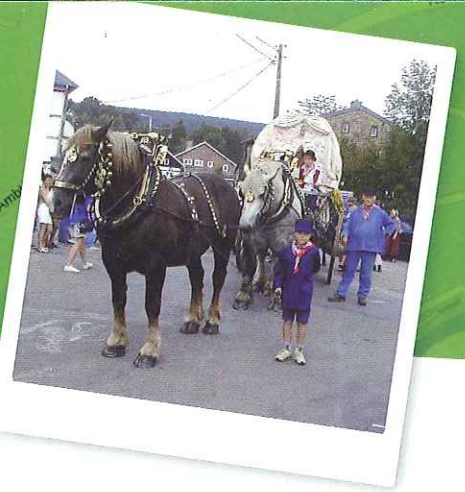
Conférence du professeur Serge Tisseron le 22/09 à Trois-Ponts



L'asbl KadriCulture a souhaité épauler la mise en place dans notre région, d'une semaine de réflexion sur la place omniprésente que prennent désormais, dans nos vies quotidiennes, la télévision, l'ordinateur et autres multimédias. Cette semaine, dite « Semaine sans TV » est programmée du 22 au 30 septembre 2012 dans les communes de Lierneux, Trois-Ponts, Stoumont et Vielsalm.

Parmi les multiples activités en tous genres qui seront proposées durant cette semaine, nous avons convié à la table des discussions le professeur Serge Tisseron, spécialiste reconnu de l'enfance et de la question des médias (www.sergetisseron.com). Il nous présentera lors d'une conférence programmée le 24 septembre à 20h à l'Espace culturel de Trois-Ponts, son travail d'analyse et de réflexion sur la question de l'enfant (du bébé à l'adolescent) face à la télévision et à l'usage des multimédias. Son décryptage nous sera des plus précieux et éclairant ! C'est une opportunité inestimable de pouvoir le recevoir et l'entendre dans notre région. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes (080-29.24.60).

Serge Tisseron est psychiatre et psychanalyste, directeur de Recherches (HDR) à l'Université Paris Ouest Nanterre. Il est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages personnels portant sur trois domaines principaux : les secrets liés aux traumatismes et leurs répercussions sur plusieurs générations ; les relations que nous établissons avec les diverses formes d'images ; et enfin la façon dont les nouvelles technologies bouleversent notre rapport à nous-même, aux autres, aux images, au temps, à l'espace et à la connaissance.



Le mercredi 30 mai, Mariette et Fernand Mayeres-Massin ont fêté leurs Noces de Brillant !

Paroles prononcées par
Monsieur Didier Gilkinet.

*Madame Massin,
Monsieur Mayeres,*

Mariette, Fernand,

Au nom de l'AC et du Collège ici présent à mes côtés, je voudrais vous remercier de nous associer à cette cérémonie organisée à l'occasion de cet événement important dans le cheminement de votre couple : vos noces de Brillant ou le 65^e anniversaire de votre union.

Je vous propose qu'ensemble, nous profitons de cet instant pour remonter le temps, de manière «concise» ... comme vous l'avez souhaité.

Mariette est née le 3 juin 1923 à Bévercé dans la maison familiale. Elle est l'aînée d'une famille de trois enfants.

Léonard son papa, est cultivateur. Il travaillera également en usine, puis en temps que menuisier indépendant.

Fanny, sa maman, prend en charge l'éducation de la petite famille.

Mariette fréquente l'école primaire de Burnenville jusqu'à l'âge de 14 ans. Elle exprime, avec un certain regret, qu'elle aurait souhaité enseigner le français ... «C'était une brillante élève» dit Fernand.

Après avoir suivi une formation de couturière, elle travaille à la ferme avec ses parents. La



deuxième guerre mondiale éclate. Elle s'engage comme «passeuse d'hommes» et notamment de prisonniers belges et français.

Fernand est né le 18 décembre 1921 à Malmedy. Il est le cadet d'une fratrie de 5 enfants.

Pierre-François, son papa, est cultivateur et produit également dans le moulin familial de la poudre de chêne, destinée aux tanneries.

Cette dernière activité prendra fin avec l'arrivée des produits chimiques.

Le moulin «Mayeres», doté d'un bon bief, est transformé en centrale électrique. Son papa est alors engagé par la compagnie d'électricité pour la surveillance des installations.

Fernand fréquente l'école primaire de Malmedy.

Après ses 3 moyennes, il rejoint son papa. Avec la guerre, il se sauve dans la région de Bastogne afin de ne pas être enrôlé par les Allemands. Il revient dans la région en 1944. « Tu avais la Gestapo à ton derrière, mais grâce à moi, ils ne t'ont pas eu » souligne Mariette.

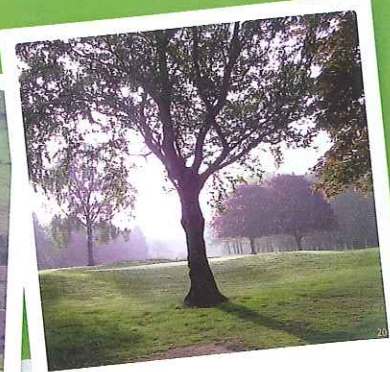
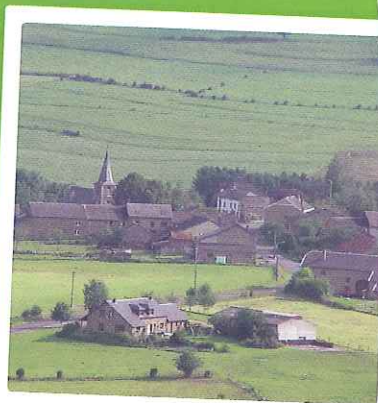
Il est vrai que les «tourtereaux» s'étaient rencontrés 4 années plus tôt, au bal du lundi de la fête de Falize... «A la sainte Catherine» se souvient Fernand.

Mariette avait 17 ans, lui 19. «C'est la seule fois que tu avais bu un verre» se rappelle Mariette. «C'est ce qui devait arriver» répond Fernand.

Avec un amoureux fugitif, ils se sont très peu vus durant cette période noire de notre histoire.



Commune à la Une



A la fin de la guerre, Fernand effectue son service militaire puis ils peuvent enfin projeter de sceller leur union... 10 ans après leur premier baiser.

Nous sommes le 30 mai 1947. Il y a 65 ans jour pour jour. Il est 10 heures du matin, à la maison commune de Bévercé. Le Bourgmestre, Alphonse Dombret, les unit par le mariage, avec pour témoins Emile Mayeres et Clément Massin.

Le mariage religieux est célébré à la Cathédrale de Malmédy car à l'époque, il n'était pas possible de se marier dans les villages.

Quelques jours plus tard, ils partent en voyage de noces à Mons, chez la sœur de Fernand qui est religieuse, avec pour conséquence qu'ils ne peuvent pas dormir ensemble...!

Le jeune couple s'installe chez les parents de Fernand qui reprend l'activité de son papa.

Trois enfants naissent de leur amour : Marie-Claire, infirmière, Jacqueline, kinésithérapeute et Jean-Luc, curé (il en fallait bien un qui tourne mal... dit Mariette en souriant).

Ils vivront une vingtaine d'année dans l'ancien moulin, avec leurs six vaches.

Ils achètent ensuite une maison, route de la Falize et Fernand poursuit sa carrière dans la maintenance du réseau électrique. «Il grimpeait au pylônes» dit Mariette.

Il est pensionné à l'âge de 62 ans et s'engage comme bénévole à la Croix Rouge de Malmédy. Il y restera 22 ans, bien que souffrant de paralysie musculaire.

Mariette l'y accompagnera une petite dizaine d'années.

Ils ont beaucoup apprécié le travail en équipe. «Cet engagement nous a permis d'avoir une belle vieillesse» souligne Mariette. «Tu l'as dit» ajoute Fernand.

Ils ont aujourd'hui 5 petits enfants et un arrière-petit-fils. Un deuxième est en route... .

Bien qu'ils ne soient jamais partis en vacances, ils ont voyagé énormément pour leurs enfants qui se sont expatriés principalement au Canada, en France et aux Etats-Unis.

Ils « se sont installés » à Borgoumont il y a 3 ans, Mariette s'étant fracturé la jambe. Fernand l'a accompagné au centre de réhabilitation. Ils ont ensuite été transférés à la maison de repos et résident aujourd'hui à proximité de Jean-Luc, leur petit demier.

Mariette,
Fernand,

Voici en résumé (comme vous le souhaitez) les grandes étapes d'une vie résolument orientée vers la famille, d'une vie orientée vers les autres et qui a fait toute la richesse de ce magnifique parcours à deux !

Félicitations pour vos Noces de Brillant !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Le 13 avril : remise du « mérite sportif 2011 »

C'est le 13 avril qu'a été décerné le mérite sportif 2011. La candidature de Fabian Magnée a été retenue pour deux raisons :



La première est directement liée aux fabuleux résultats que notre sportif a obtenu tout au long de sa carrière sportive. Fabian a commencé par pratiquer le VTT ainsi que le triathlon et ce, pendant plus de dix ans à un niveau international. Les plus belles prestations furent bien sûr ses deux participations au mythique Ironman de Hawaï. Peu de sportifs peuvent se targuer d'une telle participation, mais Fabian en fait partie. Après cette période, Fabian s'est lancé dans une autre discipline nommée le Trail. Pour le non initié, le trail est une course à pieds sur longue distance dans la nature. Pour cette activité sportive il faut beaucoup d'endurance et cela exige énormément d'efforts. Il faut toujours se motiver et ne jamais baisser les bras. Et c'est grâce à sa motivation qu'en 2011, il a pu rejoindre une équipe belge pour pratiquer ce sport chez nous mais aussi à l'étranger. Je qualifierai 2011 de bon cru, une bonne année car les résultats ne se sont pas fait attendre. Fabian a obtenu des troisièmes places, des deuxième places mais aussi le haut des podiums. Plusieurs victoires dont le challenge national et européen Lafuma Trail Trophy. On se demande où Fabian va s'arrêter.

La deuxième, c'est que Fabian est un bel exemple pour notre jeunesse. Il démontre qu'avec une bonne paire de chaussures, nos jeunes peuvent aussi pratiquer un sport. Il faut seulement en avoir envie, avoir beaucoup de courage et toujours avoir de l'ambition pour y arriver.

Voici donc un bel exemple. J'espère que nos jeunes auront l'envie de lui emboîter le pas et de pratiquer un peu plus de sport.

Yvonne Vannerum
Echevine des sports



Le samedi 17 décembre, Gislinde et Armand ont fêté leurs Noces d'Or !

Paroles prononcées par
Monsieur Didier Gilkinet.

Madame Meens,
Monsieur Grosfils,

Gislinde, Armand,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en la salle des mariages de notre maison communale afin de partager ensemble, avec vos enfants et beaux-enfants, un moment particulier dans la vie d'un couple : le 50^e anniversaire de votre consentement, de votre engagement.

Décembre 1961-décembre 2011 : 50 années de cheminement (au sens propre comme au sens figuré !) pour nos deux jubilaires, loin d'être des « sédentaires » !

Gislinde est née le 10 mai 1943 à Welkenraedt. Elle est fille unique, statut auquel elle s'est habituée.

Ancien prisonnier, Albert, son papa, participe à l'enterrement des soldats américains au cimetière d'Henri Chapelle.

Sans profession, sa maman Albertine est maman au foyer.

Gislinde est âgée de 7 ans lorsqu'indépendants dans l'âme, ses parents reprennent une friterie-restaurant. La petite famille s'installe à Verviers.

Gislinde fréquente l'école primaire de la Providence puis une école ménagère à Verviers. Au

terme de ses études, elle est engagée dans un atelier de couture. Elle y découvre de grands couturiers !

Comme il se plaît à le dire, Armand est né « avant-guerre », le 21 avril 1940 à Andrimont, sur les hauteurs de Verviers. Il est le premier enfant d'une fratrie de 3, ses deux sœurs étant de 5 et 10 ans ses cadettes.

Son papa, Armand, est tisserand. Déporté durant la guerre dans le cadre du travail obligatoire, il est rapatrié suite à des problèmes de santé. Il décède en 1955. Armand est âgé de 15 ans. En cette période critique de l'adolescence, il lui manquera énormément.

Après avoir fréquenté l'école primaire d'Andrimont, il effectue son « 4^e degré » à l'école du Nord. Il est ensuite engagé dans un atelier mécanique spécialisé dans le secteur textile.

Avec l'année 1958 commence une période de grèves importantes et il se fait licencier.

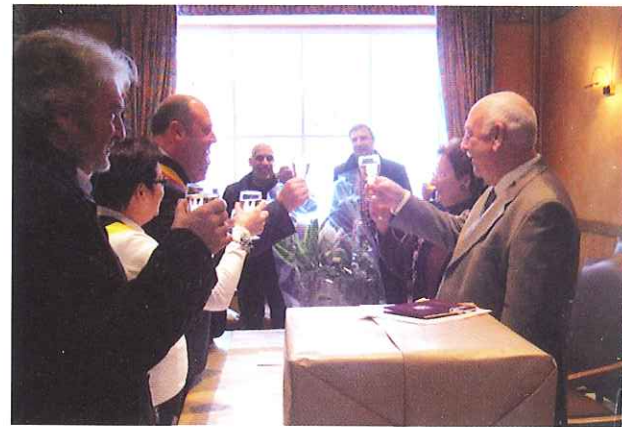
Il faut savoir que, déjà tout petit, Armand souhaitait être gendarme. C'est donc tout naturellement qu'il intègre l'armée et qu'il sera un des premiers soldats OTAN.

Gislinde et Armand habitent à 200m l'un de l'autre mais ne se connaissent pas...

Un jour, il la voit dans la rue et dit à son copain: « je ne sortirai jamais avec cette fille-là ! ».

« Avec la friture, je connaissais tous ses copains ! », « en tant que clients », précise Armand, ... qui lui allait à la concurrence... !

C'est au bal du bourgmestre d'Andrimont que leurs regards se croisent pour la première fois.



Gislinde est accompagnée de sa grand-maman. Il a 18 ans, elle en a 15... « Mais elle faisait plus âgée... » selon Armand.

Il l'invite à danser, lui demande pour la revoir, elle accepte. Nous sommes en 1958.

La différence d'âge faisant, les tourtereaux se voient en « cachette » pendant un an. Gislinde rend visite de plus en plus régulièrement à sa grand-maman « mise dans le coup ». Officieusement, c'est surtout Armand qu'elle rencontre assidûment... !

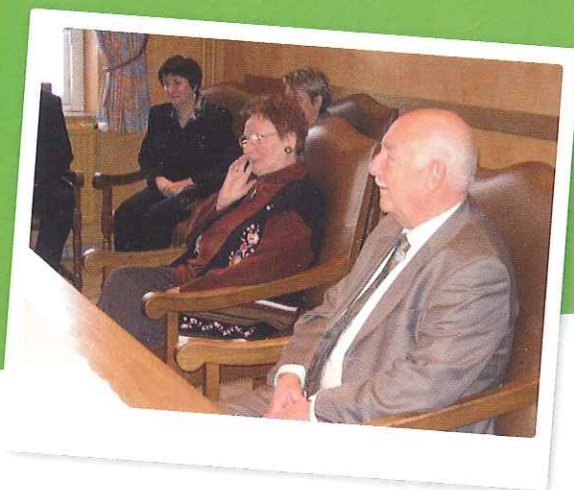
Quand à lui, il apprécie de plus en plus les frites de la friterie des parents de son amour secret, reniant ainsi, du jour au lendemain, une concurrence qu'il avait tant adulée !

Un an plus tard, Armand demande officiellement la main de Gislinde, sans tambour ni trompette. A ce moment précis, il apprend à... éplucher les pommes de terre... !

Armand sait ce qu'il veut et voulant aller jusqu'au bout de son rêve, il se présente aux



Commune à la Une



examens organisés par la gendarmerie et les réussit.

A la demande expresse de Gislinde, il se laisse pousser une légère moustache... Autorisés à contracter mariage par le commandant du 29e bataillon ORD, ils se marient en 1961. Nous sommes le 19 décembre. Il est dix heures 25' à l'hôtel de ville de Verviers. C'est un de leurs amis, Maurice Racoux, échevin, qui leur fait la surprise de sceller leur union, en présence de leurs témoins : Reners Hubert et Léon Scheppers.

Ils partent 9 mois en voyage de noces... entre Duren et Aix-la-Chapelle là où Armand est caserné. Il s'y rendent avec leur première voiture et s'installent dans une maison prise en location par l'armée.

En octobre 1962, Armand est muté à l'Ecole Royale de Gendarmerie pour y suivre son instruction. Gislinde suit Armand et le jeune couple s'installe à Auderghem... rue de la Stratégie... tout un programme ! 15 mois de formation : 3 en tant que fantassin puis 12 en tant que cavalier.

Au terme de celle-ci, il intègre l'Escorte Royale de Gendarmerie. Il est caserné à Etterbeek.

Bien qu'ils s'appellent Monsieur et Madame Grosfils, ce sont des filles qui grandiront dans la famille : Fabienne en 1963 et Joëlle en 1968.

En 1966, suite à une pirouette (dont il gardera le secret) ponctuée d'une chute de cheval, Armand est « démonté » et quitte la cavalerie. Il intègre la brigade de Stavelot où la petite famille déménage. Gislinde suit encore...

Le contraste est tel entre la brigade rurale et l'Escorte Royale, qu'Armand ne se plaît pas de trop. Il demande mutation à Dolhain-Limbourg. Le couple y déménage. Gislinde suit toujours...

Ils y habitent durant 2 ans puis acquièrent une maison à Andrimont (c'est un peu un retour aux sources).

14 après son incorporation à la brigade de Dolhain, les séquelles de sa chute de cheval l'orientent vers un emploi plus administratif. Il est muté au centre de transmission à l'Etat Major du district de Liège. Simultanément il suit une formation en codification numérique.

Diplômé codeur judiciaire, il rejoint le service codage.

Victime d'un accident grave de circulation, il ne souhaite plus faire les trajets et revient à Verviers. Il y termine carrière. Après 33 ans de bons et loyaux services et avec ses problèmes de santé, il décide de prendre sa pension. Un peu de stabilité, pensez-vous ?

Que nenni, car si Armand est un spécialiste des mutations, Gislinde a pour hobby la visite de maisons et d'appartements.

Et après avoir battu un record (22 ans dans la même maison), ils acquièrent un chalet à Hanzes (Olné) et quittent Andrimont.

Quelques années plus tard, un projet de porcherie voit le jour à proximité de leur habitation. Ils décident de partir et ont un coup de cœur pour une maison située à Beffe près de Rendeux. Ils signent un compromis de vente et vendent leur chalet en moins de 2 jours. Ils n'y restent que 2 mois. En effet, des problèmes urbanistiques les conduisent finalement à renoncer à l'achat.

Ne sachant plus où aller, ils prennent en location une maison à Stinbach. Ils y restent 22 mois... car en se promenant, ils découvrent leur maison actuelle et l'achètent. C'était il y a 11 ans !

« Ils apprécient Monceau » (je les comprends), « on y entend le silence » (dit Armand).

« Nous ne voulons plus déménager » clament-ils en cœur.

L'avenir nous le dira... car Gislinde continue à visiter des maisons... et Armand l'accompagne (« c'est mieux que de faire les courses »).

Ils ont aujourd'hui 6 petits-enfants (Laura, Thierry, Maurine, Audry, Rodrigo et Joey) et 1 arrière-petit-fils (Erwan).

Ils se sont beaucoup occupés des 4 aînés qu'ils prenaient en charge tous les mercredis.

Je dois avouer qu'en regardant le cadre réalisé pour vos 40 ans de mariage, j'ai eu l'impression que vous aviez 7 petits-enfants tant Joëlle s'était rajeunie !

Armand consacre ses temps libres à la pêche (à la mouche, qu'il fabrique lui-même) ainsi qu'à la lecture, dans le registre de l'histoire en particulier.

Gislinde poursuit ses activités de couturière, allant jusqu'à réparer complètement (et par mégarde) un des jeans de son petit-fils présentant trous et accros, à la mode d'aujourd'hui. Elle s'occupe également de ses nombreux chats !

« Gens du voyage », ils ont également une caravane avec laquelle ils sillonnent la France régulièrement.

Gislinde,
Armand,

Vous vous êtes aujourd'hui posés et vous faites preuve d'une belle complémentarité. Vous avez traversé ces 50 années faites de joies et de peines mais toujours en solidarité et en toute complicité.

Profitez bien de cette journée, entourés de tous vos proches qui vous attendent à Parfondry !

Que la santé et le bonheur partagé continuent à vous accompagner !

Félicitations !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Irène et Antoine HEMROULLE le 20 décembre puis Elza et Raymond BECO le 21 janvier ont fêté leurs Noces de Diamant !



Le diamant est un minéral composé de carbone. C'est l'un des matériaux naturels les plus durs mais c'est aussi la plus célèbre des pierres précieuses. Dérivé du grec, diamant signifie inflexible, inébranlable, tel l'amour qui unissait ces deux couples.

C'est en toute convivialité qu'Irène et Tony, en présence de leur fille Francine et de Sébastien, leur petit-fils, nous ont reçu avec Yvonne dans leur maison de Moustier.

Irène est née le 29 septembre 1929. Antoine est né le 25 novembre 1924. Ils se sont unis par le mariage le 1er décembre 1951 par devant le Bourgmestre Jules Louis, Bourgmestre de la Commune de La Gleize, avec pour témoins Gaston Hemroulle et José Raway. Deux enfants sont nés de leur union.



C'est depuis la MRS de Borgoumont où ils étaient en convalescence qu'Elza et Raymond ont fêté leurs Noces de Diamant, en présence de tous leurs proches !

Elza est née le 20 octobre 1931 tandis que Raymond est né le 20 septembre 1923. C'est d'une bien belle façon qu'ils ont entamé l'année 1952 en scellant leur union le 1er janvier.

Six enfants sont nés de leur amour.

De nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants ont agrandi chacune des deux familles.

Tant Irène et Tony qu'Elza et Raymond ont cheminé de nombreuses années ensemble et malgré les vicissitudes de la vie, quelque chose de beau et de grand les a unis. Beaucoup d'amour les a aidés à traverser toutes ces étapes. Un amour qui, année après des années, a pris des formes nouvelles.

Avec Yvonne, notre Echevine des Aînés, nous avons chaleureusement félicité les jubilaires pour leur parcours exemplaire !

Entretiens, Antoine puis Elza nous ont quittés. Le comité de rédaction du bulletin communal réitère aux familles ses plus sincères condoléances.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

1ère manche du Belgacom Mountain Bike à Targon

Le 28 avril dernier, et pour la deuxième année consécutive, notre belle commune a été choisie pour recevoir la première manche du Belgacom Mountainbike à Targon. Pour cette compétition bien sûr il y avait différentes catégories : débutants, juniors, dames et enfin hommes élités.



Pour cette course, pas de mystères, pas de doutes, c'est le double champion olympique Julien Absalon qui s'est classé le premier. Dès le départ Julien Absalon a fait le vide autour de lui. Il faut dire que notre relief ressemble aux Vosges natales du champion. Le rechainois Sébastien Carabien a terminé à la neuvième place mais n'a pas perdu courage. A voir l'année prochaine.

Yvonne VANNERUM
Echevine des sports



Site d'Exception

Administration communale de Stoumont

Adresse: Route de l'Ambève 41 - 4987 STOUMONT
Téléphone: 080/29.26.50 Fax: 080/29.26.69
Site Internet: www.stoumont.be
e-mail: administration.communale@stoumont.be

Collège communal

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87 080/78.51.52	080/29.26.64 0474/97.82.33	Administration générale et Personnel - Etat civil - Sécurité - Police - Service Incendie - Budget - Affaires économiques - Intercommunales - Communication et Participation. didier.gilkinet@stoumont.be
Paolo TATULLO <i>1^{er} échevin</i>	Lorcé 69 080/78.50.90	080/29.26.61 0474/97.82.34	Travaux - Bâtiments communaux - Production et distribution de l'eau - Urbanisme et aménagement du territoire - Mobilité - Cultes - Tourisme - Patrimoine communal. paolo.tatullo@stoumont.be
Philippe GOFFIN <i>2^e échevin</i>	Rahier 52 080/78.54.56	080/29.26.64 0472/65.63.01	Culture et vie associative - Enseignement - Patrimoine forestier - Agriculture - Chemins - Développement rural - Cimetières. philippe.goffin@stoumont.be
Yvonne VANNERUM <i>3^e échevin</i>	Moulin du Ruy 22 080/78.50.54	0473/58.89.03	Jeunesse et Petite enfance - Crèches - Séniors - Maisons de repos - Sport - Bibliothèques - Emploi et Egalité des chances - Santé - Gestion. yvonne.vannerum@stoumont.be
Albert ANDRE <i>Président CPAS</i>	Roua 61	080/29.26.83 0495/11.36.88	Echevinats des Affaires sociales - Logement - Finances - Assurances. albert.andre@stoumont.be
Attachée au Collège			
Christiane SACRE	Neuville 94	086/43.41.25	

Conseil communal

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	080/78.51.52
Dominique GELIN, <i>Secrétaire</i>		080/29.26.60
Paolo TATULLO (VE)	Lorcé 69	080/78.50.90
Philippe GOFFIN (VE)	Rahier 52	080/78.54.56
Yvonne VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	080/78.50.54
Albert ANDRE (VE)	Roua 61	0495/11.36.88
Conseillers:		
Joseph LAMBOTTE (AC)	Neuville 71	086/43.36.81
José DUPONT (AC)	Rahier 109	0475/36.71.97
Gaston FONTAINE (AC)	Heilrimont 40	080/78.56.82
Martine LEGRAND-DELNOY (VE)	La Gleize 62	080/78.52.20
Gaëtan DEPIERREUX (AC)	Heilrimont 17	0476/53.02.53
Patrick SERVAIS (AC)	Chession 49	0477/42.31.36

Conseil de l'Action Sociale

Albert ANDRE (VE), <i>Président</i>	Roua 61	0495/11.36.88
Valérie SIMON, <i>Secrétaire</i>		080/29.26.85
Conseillers:		
Joëlle MARECHAL (VE)	La Gleize 28	080/78.58.40
Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61
Christiane Sacré (VE)	Neuville, 94	086/43.41.25
Georges DETHIER (VE)	Rahier 135	080/78.59.47
Michèle PHILIPPE	Roanne-Coo, 8	080/67.89.31
Catherine MARTIN (AC)	La Venne 39	080/78.62.19
Rik GOYENS (AC)	Neuville 44	086/43.34.01
Paul MONVILLE (AC)	Village 71	080/78.57.34
VE: Liste Vivre ensemble		
AC: Liste Alliance communale		

Services communaux

	Route de l'Ambève 41		Route de l'Ambève 45	
Secrétaire communale	Dominique GELIN	080/29.26.60	Office du Tourisme	
Assistant secrétaire - Informatique	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	Roger SCHYNS	
Patrimoine - Taxes - Assurances	Christine DETAILLE	080/29.26.62	Tél. 080/29.26.80	
Gestion du personnel	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	Fax 080/29.26.81	
Service Logement - Agenda comm.			office.tourisme@stoumont.be	
Population - Etat civil	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.50	Présidente OTCS	
Accueil - Population - Permis cond.	Colette GOFFIN	080/29.26.50	Martine LEGRAND-DELNOY	
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	Recette régionale	
	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.56	Christiane DADOUMONT	
Etat civil - Cimetières	Patricia CREMER	080/29.26.52	080/29.26.82	
Enseignement - Arrêtés - Elections			christiane.dadoumont@stoumont.be	
Agents techniques Travaux	Christian COLLIENNE	080/29.26.55	Bibliothèque communale	
	Alain LAMBERT	080/29.26.54	Claude DEGAYE	
Communication - Etrangers - Cas.jud.	Jean LEBRUN	080/29.26.53	080/29.26.89	
Comptabilité communale - Taxes	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	claudedeg@hotmail.com	
Assistante comptabilité	Patricia CREMER	080/29.26.59	Agence Locale Emploi	
Agent constatateur	Jean-Marc REUL	0472/19.13.81	Catherine MARTIN	
Accueil Temps Libre - Etrangers	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	cathlavenne@hotmail.com	
Service des travaux				
Chef des ouvriers	Francis DOGNE	0476/36.67.48	Habiémont 51	
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	Borgoumont 23	roger.nemerlin@stoumont.be
Fontainier - Brigadier	Dominique PIERLOT	0495/34.64.62	Roanne 25	dominique.pierlot@stoumont.be
Fontainiers	Geoffrey MATHIEU	0473/33.84.91	Rahier 6	
	Daniel SEFFER	0473/65.25.91	Moulin de Rahier, 16	
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	Chauveheid 52	pascal.dumont@stoumont.be

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

Route de l'Ambève 45 - Fax 080/29.26.88

Secrétaire CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	valerie.simon@stoumont.be	Police locale Route de l'Ambève 19 Alain ALBERT Inspecteur principal 080/28.19.40 alain.albert@stavelotmalmedy.be
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	liliane.doyen@stoumont.be	
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	ariane.bacquelaine@stoumont.be	
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	sarah.pastor@stoumont.be	
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	christel.houba@stoumont.be	
Stoumobile				
Réservation et conditions		0478/48.00.14 ou	080/29.26.87	